Un réseau africain de trafic de passeports démantelé

Page 5

L'OPPOSITION RÉFRACTAIRE

Le projet de loi de finances 2017 adopté

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5633 - MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'OPÉRATEUR MOBILE

Ahmed Choudar nouveau PDG de Mobilis

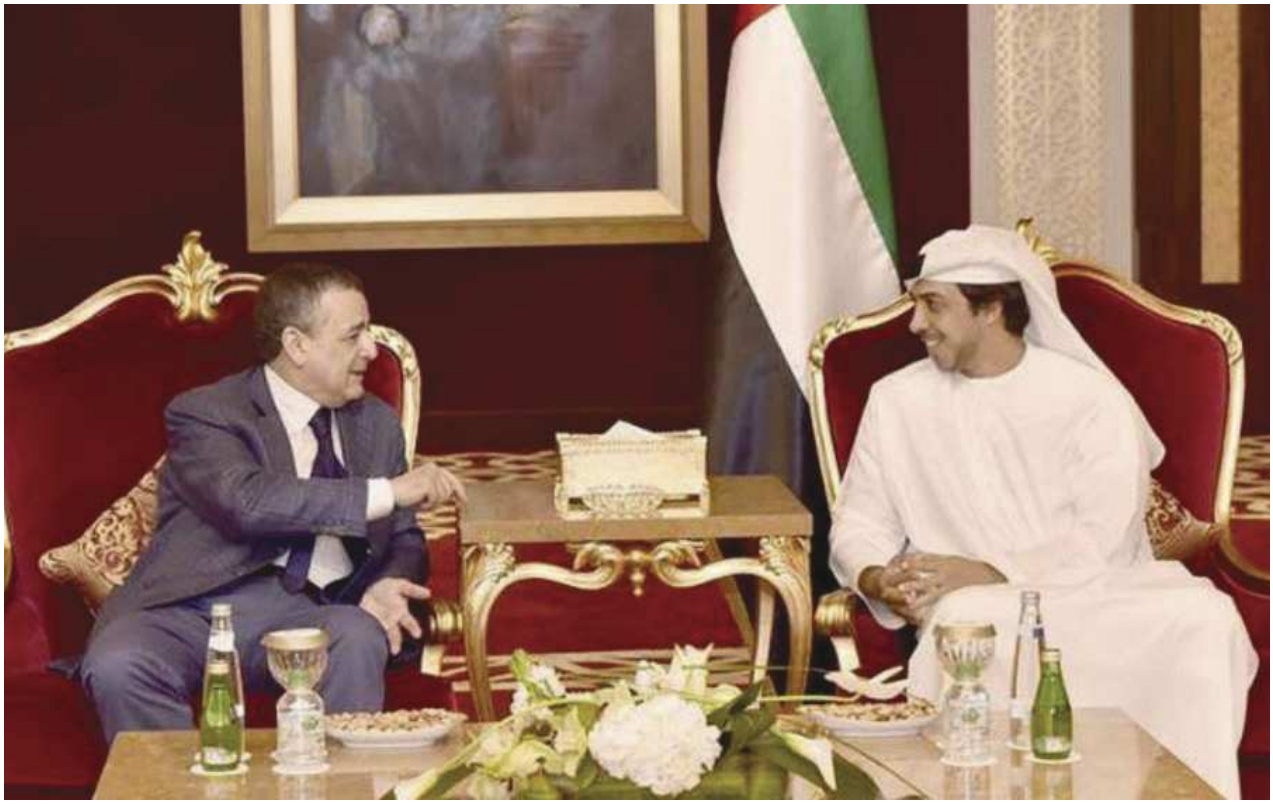
Page 24

Dix accords de partenariat signés dans plusieurs secteurs

LES ÉMIRATIS ET LE BON CAP ALGÉRIEN

Dix accords de partenariat, négociés en avril dernier à Abou Dhabi et relatifs à divers domaines d'activité ont été signés hier entre l'Algérie et les Emirats arabes unis (EAU), au cours du 2e Forum d'investissements algéro-émirati ouvert lundi à Alger. Ces accords s'ajoutent à ceux conclus avec l'Arabie saoudite et renseignent sur l'orientation du gouvernement d'Abdelmalek Sellal de relancer le partenariat tous azimuts avec les pays du Golfe

Page 3



DR

85 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIES EN NEUF MOIS

L'OUEST, CIBLE DES NARCOTRAFIQUANTS

Près de 85 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers mois de 2016. C'est ce qu'a dévoilé hier un rapport de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). Dans un rapport annuel, l'ONLDT tire la sonnette d'alarme sur le trafic de drogue qui a amplement touché d'abord l'ouest du pays qu'on peut qualifier sans hésiter d'eldorado des narcotrafiquants. La région Sud vient en deuxième position. Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

L'OPPOSITION A VOTÉ CONTRE

Le projet de loi de finances 2017 adopté

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier, sans surprise et à la majorité, le projet de loi de finances 2017 lors d'une séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'institution parlementaire. 271 députés ont assisté à la séance de vote, selon M. Ould Khelifa.

Les députés du FJD et du FFS ont boycotté la séance de vote alors que ceux de l'Alliance de l'Algérie verte ont quitté l'hémicycle avant l'adoption du texte. Les députés du PT ont voté contre le projet de loi. A l'issue du vote, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a appelé à continuer à œuvrer à l'amélioration de la productivité de l'économie nationale dans le cadre d'une vision prospective à long terme.

«Il importe de réunir les conditions favorisant une économie répondant aux exigences de la prochaine étape du modèle national de croissance à partir de 2020», a soutenu le ministre.

Ainsi, la démonstration de force des élus de l'opposition n'a pas suffi pour faire reculer le gouvernement conforté par la majorité parlementaire, constituée du FLN et du RND. Il convient de noter, dans ce contexte, que les députés de l'Alliance verte, le FFS, le PT et le parti El Adala ont improvisé un sit-in à l'intérieur de la chambre basse. Ils ont brandi des pancartes dénonçant «l'appauvrissement du peuple» à travers « l'augmentation des taxes». L'Alliance verte a, de son côté, accusé le gouvernement « de fuir ses responsabilités» en recourant aux solutions faciles. Réuni, son groupe parlementaire s'est prononcé contre « toutes les augmentations et taxes contenues dans ce projet».

Pour Hassan Laribi, député d'El Adala, «les députés de la majorité ont dû regarder vers la préservation d'une partie de la prime de départ qui n'a pas été supprimée au vu de la conjoncture économique difficile». « Ils ont accepté d'étouffer le peuple en échange d'une prime de 120 millions de centimes».

Les députés de l'AV se sont retirés de la séance de vote après que la commission ait rejeté les amendements qu'ils ont proposés, y compris l'introduction d'un nouvel article suggérant la réduction à hauteur de 20% de l'indemnité mensuelle des députés.

T. R.



PRIME DE FIN DE MANDAT

Les députés en toucheront la moitié

APRÈS les délibérations de la commission des finances et du budget, le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a validé la proposition de réduction de 50% de la prime de fin de mandat. Les députés de la septième législature, dont le mandat expire en mai prochain, toucheront une prime de 1,2 million de dinars au lieu de 2,4 millions. La réduction de moitié de cette prime intervient après une forte polémique. A l'APN, les députés de l'opposition ont carrément appelé à la suppression de cette prime pour les députés mais aussi celle des primes du même genre que touchent tous les hauts cadres de l'Etat. Le FLN a déjà annoncé la couleur dans un communiqué du bureau politique en demandant à ses députés de voter à main levée ce projet de loi de finances dans «l'intérêt suprême du pays».

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL PROGRAMMÉE LE WEEK-END DERNIER ANNULÉE

Le FFS dans une crise sans précédent

LA SESSION ordinaire du conseil national du FFS prévue le week-end dernier a été reportée sine die pour des raisons encore inconnues.

Cette rencontre, d'une extrême importance, -elle devait trancher la question de la participation du parti aux législatives du printemps 2017- a été annulée à la dernière minute à la suite d'un forcing opéré par certains députés proches du chef du groupe parlementaire.

Ce dernier, qui n'est plus en odeur de sainteté chez les membre du comité de présidence du parti, en l'occurrence Halet, Laskri et Chérifi, installé par feu Hocine Ait Ahmed, a atteint son but, prétextant une rencontre parlementaire que devait organiser son parti au sein de l'hémicycle , prévue jeudi dernier et ayant pour thème: «La santé, la sécurité sociale et le code du travail». Or, cette rencontre programmée sans l'accord du parti aurait été déprogrammée en raison du refus du bureau de l'APN d'autoriser sa tenue, selon les dires du chef du groupe parlementaire via un communiqué de presse. Ce dernier qui a pris ses distances idéologiques avec la direction nationale du parti continue de passer outre les orientations de celui-ci avec ses sorties véhémentes en direction du gouvernement. Hier, il a encore une fois entraîné avec lui la vingtaine de députés dans une déclaration au vitriol, alors que la direction nationale tente d'apaiser le climat : «Le gouvernement a décidé de faire payer les Algériens et d'épargner les barons…» clame-t-il haut et fort au grand désespoir des hauts responsables du parti qui ont toujours refusé de recourir à un tel langage.



Comment alors justifier le silence de la direction nationale du parti qui n'a émis aucun communiqué pour justifier ce report ? Il n'est pas dans les habitudes du plus vieux parti de l'opposition de reporter une réunion cruciale ou, à plus forte raison de s'abstenir d'invoquer les raisons, objectives ayant guidé l'annulation de la réunion du conseil national à la dernière minute. Des membres de cette instance du parti qui se sont déplacés de l'intérieur du pays n'ont reçu aucune explication à ce jour, indique un élu de Tizi Ouzou qui préfère garder l'anonymat, risquant de se voir traité de perturbateur. D'autres sources évoquent quant à elles des «divergences de fond» entre les principaux dirigeants du parti sur la composition du bureau installé pour valider les candidatures aux prochaines élections législatives. La composante du bureau échapperait totalement au contrôle des députés qui voient d'un mauvais œil la désignation d'anciens dirigeants du parti suspectés de rouler pour un vieux ténor, Rachid Halet pour ne pas le nommer, qui veut selon cette source récupérer les commandes du parti en installant un de ses proches à sa tête et qui aurait juré de barrer la route à certains députés accusés de rouler pour eux-mêmes.

Une année après la mort de son leader historique, le FFS vit une énième crise interne et ce à quelques semaines de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de Hocine Aït-Ahmed. Cette crise risque de saper le moral des troupes a l'approche du scrutin législatif, mais aussi se répercuter sur la tenue du congrès ordinaire prévu au premier trimestre 2017. Les statuts du parti précisent que la commission de préparation de ce rendez-vous doit être constituée six mois avant la tenue de la rencontre. Or pour l'instant, rien ne se profile à l'horizon.

Hocine Adryen

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DES EMIRATS ARABES UNIS EN ALGÉRIE

Dix accords de partenariat signés dans plusieurs secteurs

Dix accords de partenariat, négociés en avril dernier à Abou Dhabi, relatifs à divers domaines d'activité, ont été signés hier entre l'Algérie et les Emirats arabes unis (EAU), au cours du 2e Forum d'investissements algéro-émirati ouvert lundi à Alger.



Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires présidentielles des Emirats arabes unis, Cheikh Mansour Zayed Al Nahyan, s'est déplacé spécialement d'Abu Dhabi pour assister à la cérémonie de conclusion de ces accords, qui ciblent plusieurs secteurs dont l'agriculture, les énergies renouvelables, le tourisme, la santé et les transports. Durant sa visite en Algérie, Cheikh Mansour Zayed Al Nahyan a rencontré plusieurs membres du gouvernement.

La signature de dix accords de partenariat témoigne des bonnes relations économiques entre les deux pays. A cette occasion, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslamn Bouchouareb, a mis en déclaré que le cadre institutionnel entre l'Algérie et les Emirats arabes unis est «global et intégré», avant de mettre en exergue «la nécessité de réactiver tous les mécanismes pour valoriser les potentialités en vue d'exploiter aux mieux les opportunités offertes en temps réel». Parmi les secteurs offrant des opportunités de projets de partenariat, M. Bouchouareb a cité la pétrochimie, la mécanique, les dérivés du pétrole, les produits pharmaceutiques, l'Agriculture et l'agroalimentaire. M. Bouchouareb a appelé à prospecter d'autres opportunités d'investissement en coopération avec des partenaires algériens.

«L'Algérie compte beaucoup sur la capacité d'investissement de vos entreprises et nous insistons sur l'importance de développer les relations industrielles d'autant que les opportunités offertes sont grandes pour lancer de nombreux projets communs».

La semaine passée, lors de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal en Arabie saoudite, de nombreux projets d'investissements ont été signés pour une valeur de dix milliards de dollars. Le président du Conseil des chambres de commerce et d'industrie saoudiennes, Hamdane Assamrain, a promis de négocier des projets concrets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat, des mines, des transports maritime et aérien, de l'habitat, des banques et des douanes.

Il est question désormais de procéder à la création de la société algéro-saoudienne de transport maritime et de la banque algéro-saoudienne pour le financement de projets d'investissements. Les investisseurs saoudiens veulent utiliser l'Algérie pour l'accès aux marchés africain et européen. Et pour sceller définitivement la réconciliation algéro-saoudienne.

Le royaume saoudien a ordonné à la compagnie aérienne Saudi Airlines de revenir officiellement à Alger. Quatre vols hebdomadaires ont été programmés par Saudi Airlines en provenance de Djeddah. Cette compagnie aspire, à travers la reprise de ses vols réguliers à faciliter le transport des hommes d'affaires et opérateurs économiques des deux pays en vue de contribuer à promouvoir la coopération économique bilatérale.

H. A.

ILS ONT VISITÉ L'USINE DE MONTAGE DE VÉHICULES MILITAIRES

Gaïd Salah reçoit à Tiaret le ministre émirati de la Défense

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a reçu hier au siège dela Société Algérienne de fabrication des véhicules Mercedes à Tiaret, Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyane, Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires présidentielles des Emirats Arabes Unis, qui effectue une visite officielle en Algérie.

Après l'accueil officiel à l'aéroport de Tiaret en présence du général-major Bey Saïd, Commandant de la 2e Région militaire et des autorités militaires et civiles, la délégation s'est dirigée vers le siège de la société pour visiter ses différents ateliers et services.

Cette société entre dans le cadre des efforts de modernisation de l'industrie de défense, qui a permis aux unités et formations de l'Armée nationale populaire et aux différents organismes étatiques et entreprises nationales de bénéficier de moyens roulants de bonne qualité, la formation des jeunes, la création des postes d'emploi permanents, ainsi que la concrétisation du programme de développement économique, ordonné par le président de la République, visant à limiter la dépendance à l'extérieur de l'économie nationale.



Pour rappel, la SAFAV-MB est une société mixte composée de trois partenaires: la partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (SNVI, 17%) et le partenaire étranger représenté par le Fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande «Daimler» comme partenaire technologique. La partie allemande s'occupe principalement du transfert de la haute technologie et d'intégration stratégique, la formation et la qualification d'une main-d'œuvre algérienne sur les plans technologique et professionnel afin d'impulser une dynamique nouvelle à l'industrie mécanique nationale.

L'usine de Tiaret compte actuellement 150 employés entre techniciens, ingénieurs et agents administratifs, qui sont tous issus de la population locale. A terme, le personnel de l'usine devrait atteindre entre 600 et 800 employés. La production annuelle prévisionnelle de cette usine est de 2 000 véhicules 4X4, et 6 000 véhicules de type «Sprinter» dont l'entrée en production est prévue en mars prochain en quatre versions (transport de personnel et de marchandise, ambulances et atelier).

M. D.

COMMERCE

Le Conseil de la concurrence souhaite son autonomie

LE PRÉSIDENT du Conseil de la concurrence, Amar Zitouni, a proposé la modification du statut juridique de cette institution pour devenir une autorité autonome, rappelant que la Constitution révisée consacre le principe inhérent au droit de la concurrence. Dans une conférence de presse animée pour présenter le bilan du Conseil de la concurrence de 2015, il a soutenu que le statut juridique de ce dernier «doit être revu et clarifié» pour lui conférer une autorité autonome agissant pour la régulation du marché. Selon lui, la loi actuelle qui le régit exige de ce Conseil de rendre compte au ministère du Commerce «comme s'il était sous sa tutelle». Il a ajouté que le gel des activités du Conseil durant dix années (2003-2013) s'est répercuté négativement sur le statut juridique de l'institution, son rôle, ses missions et sur son fonctionnement, rappelant qu'il a été placé successivement auprès du Président de la République, du Premier ministre et du ministre du Commerce.

Par ailleurs, M. Zitouni a plaidé pour l'octroi d'un siège social «adéquat» à son organe (hébergé actuellement au siège du ministère du Travail), ainsi que le renforcement de ses effectifs et de rendre obligatoire la consultation du Conseil pour les projets de textes de lois, ainsi que l'élargissement de ses prérogatives aux inspections inopinées, les perquisitions et la saisie des documents sur décision d'un juge afin de pouvoir déceler les preuves de pratiques anticoncurrentielles.

Présentant le bilan de 2015, le même responsable a fait savoir que le Conseil de la concurrence avait statué sur douze (12) plaintes introduites par des entreprises sur la base de griefs relatifs à la concurrence déloyale avec, notamment, des abus de position dominante et la pratique de prix «prédateurs» (dumping).

Il a cité, entre autres, les cas de plaintes entre des concessionnaires de véhicules, de griefs de distributeurs privés de lubrifiants contre des entreprises publiques du secteur de l'énergie ainsi que des plaintes entre des fabricants de ciment, entre des opérateurs dans l'agroalimentaire et entre des importateurs et fabricants locaux de remorques. En outre, le conseil a été saisi pour demande d'avis formulée par une société privée d'assurance suite à un appel d'offres lancé par une société publique industrielle, et pour le dossier d'une demande d'autorisation pour une opération de concentration déposée par des sociétés privées en industrie pharmaceutique. Pour ce qui est de ses missions consultatives, M. Zitouni a indiqué que le Conseil de la concurrence avait émis deux avis portant respectivement sur le décret exécutif relatif aux licences d'importation et sur l'application des règles de la concurrence dans le marché des assurances. Sur un autre plan, une étude sur le marché des médicaments à usage humain et un programme de conformité visant à amener les entreprises à respecter volontairement les règles de la concurrence ont été lancés en 2015 par cette institution. Pour ce qui est de l'étude du marché du médicament humain, il a expliqué qu'elle consistait à faire un diagnostic concurrentiel de la chaîne de distribution de ce produit. A travers cette étude, selon lui, il s'agira d'éclairer davantage le gouvernement sur le marché du médicament «qui est très sensible et mouvant», et de faire une évaluation des textes qui régissent actuellement ce marché pour vérifier si des dispositions bridaient la concurrence. **S. N.**

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS D'ALGER

La France, pays invité d'honneur

LA FRANCE sera le pays invité d'honneur du Salon international des travaux publics (SITP) à Alger du 23 au 27 novembre 2016. Pour relever ce beau défi, Business France, l'agence nationale au service du développement international de l'économie française, a rassemblé 25 entreprises françaises du secteur des travaux publics. Celles-ci représenteront les différents métiers de la filière sur le pavillon France, qui s'étendra sur une surface de 276 m².
Dans le cadre du Salon, un séminaire technique se tiendra le 24 novembre à la SAFEX, dans la salle Ali-Maachi. Des innovations en matière de construction, de maintenance et d'exploitation des infrastructures y seront présentées par des experts provenant de 10 entreprises et institutions françaises. Le SITP, rendez-vous incontournable des travaux publics pour la zone Maghreb, offre aux exposants français et algériens une opportunité unique de se rencontrer. En 2015, le Salon a accueilli pas moins de 360 exposants issus de 21 pays et 15 600 visiteurs professionnels sur une surface de 22 148 m². Les relations traditionnellement fortes entre les opérateurs économiques français et algériens et le dynamisme du secteur du BTP algérien justifient une forte présence des sociétés françaises au SITP afin d'entamer ou de poursuivre des actions de coopération en Algérie.
L'activité des entreprises françaises dans le secteur des travaux publics s'élève à plus de 65 milliards d'euros, dont 37% sur les marchés extérieurs. Cette filière peut se prévaloir d'un savoir-faire porté par plusieurs grands groupes. Elle jouit de la renommée internationale de ses architectes et ingénieurs d'une qualité indéniable de ses produits, ainsi que d'une politique d'innovation-recherche et de développement particulièrement active. **S. N.**

BRANDT ALGÉRIE

Inauguration de quatre nouveaux «Stores»

BRANDT ALGÉRIE continue sa percée sur le marché local et cela en multipliant sa présence dans les différentes régions du pays à travers l'inauguration de nouveaux stores.
Ainsi, après l'ouverture récente des deux showroom à Bouira, l'entreprise enchaine d'autres inaugurations dans d'autres Wilayas à savoir Blida, Tizi Ouzou, Béjaia et Sétif. Avec l'inauguration de ces quatre showrooms, Brandt Algérie dispose à ce jour de 22 stores sur le territoire national; quatre villes supplémentaires qui viennent renforcer davantage la position du réseau de Brandt en Algérie et qui lui permettent d'être encore plus proche de ses clients. Située à L'Arabaâ, wilaya de Blida, Salma Store est un showroom qui présente toute la gamme de Brandt allant du gros électroménager au petit électroménager, et géré par une équipe dynamique afin de garantir la satisfaction de sa clientèle, avec une superficie totale de 130 m².
Ce 20e Store de Brandt est doté aussi d'une surface de 130 m², Laga Store est sis au centre-ville de Freha à Tizi Ouzou. A Béjaia les consommateurs pourront découvrir toute la gamme de produits Brandt chez Derradji Store qui se trouve au boulevard Tikharoubine, Sidi-Ahmed. Le showroom Hamouda Store se situe dans la ville de Ain Azel, à Sétif et met à la disposition de ses clients une panoplie de produits électroménagers. **R. N.**

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL D'ÉCOPHYSIOLOGIE ANIMALE ET BIODIVERSITÉ

Promouvoir la recherche pour préserver l'écosystème



Protéger l'écosystème est l'affaire de tous, a déclaré Mme Khemmar Farida, enseignante à la faculté de biologie de l'USTHB, soulignant l'importance d'encourager et de promouvoir la recherche dans ce domaine.

La présidente du premier colloque international d'écophysiologie animale et biodiversité, organisé hier à l'USTHB de Bab Ezzouar, a tenu à lancer un message aux jeunes chercheurs pour qu'ils apportent leur contribution afin de trouver des solutions permettant la protection de l'écosystème.
Organisé par la faculté des sciences biologiques de l'université des sciences de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar en collaboration avec le laboratoire de recherche sur les zones arides (LRZA), le 1er colloque international d'écophysiologie animale et biodiversité a eu lieu hier.
Plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et doctorants provenant d'un large panel de laboratoires algériens (28 wilayas) et étrangers venus de Tunisie, du Maroc, de Centre-Afrique et de France ont été réunis afin de débattre de la problématique de la biodiversité et l'écophysiologie animale. Ce colloque vise « une meilleure compréhension des mécanismes adaptatifs des organismes vivants aux contraintes de leur environnement «, a précisé Mme Khemmar. Cette manifestation scientifique, explique-t-elle, offrira une opportunité d'échanges entre les participants dont l'activité de recherche s'inscrit dans différents domaines de cette discipline. «La sauvegarde de l'écosystème exige le développement des collaborations multidisciplinaires innovantes entre les laboratoires (biologistes, vétérinaires et agriculteurs) et les différents secteurs (agriculture, forêts, ressources en eau et environnement)», a souligné Mme Khemmar.
Le colloque, a-t-elle expliqué, constitue un espace d'échange de connaissances entre scientifiques et cadres des différents secteurs, avec pour objectif « d'ouvrir des pistes de réflexion à même de consolider la sauvegarde des espèces». «A travers l'organisation de ce colloque, nous visons à mieux partager les dernières avancées dans le domaine de la biodiversité, qui contribuera à la mise en place de mesures de gestion pour le maintien de la biodiversité et la rationalisation dans l'utilisation et la conservation des espèces «, a ajouté Mme Khemmar.
Les participants présenteront dans ce cadre les résultats de leurs travaux scientifiques ainsi que leurs plans d'actions et projections futures, à l'effet « d'une protection efficiente des espaces comme des espèces, actuellement menacées de disparition, et ce, pour le bien et l'avenir des populations méditerranéennes et mondiales «, a fait valoir Mme Khemmar.
Il est à noter que le colloque était l'occasion pour le développement de trois thèmes intéressants. Il s'agit, notamment, de l'écophysiologie animale et biotechnologie, écophysiologie animale er santé, biodiversité animale (génomique et conservation).

Lynda Louifi

DOCUMENTS BIOMETRIQUES

8,2 millions de passeports et un million de cartes nationales délivrés

PLUS DE HUIT millions de passeports et un million de cartes d'identité nationales biométriques ont été délivrés à ce jour, a indiqué hier à Alger le directeur général de la modernisation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Aberrazak Henni.
«Quelque 8,2 millions de passeports, dont 2 millions destinés à la communauté algérienne établie à l'étranger, ont été délivrés depuis la mise en place du système électronique s'agissant de ce type de document ainsi que de la carte d'identité nationale», a précisé M. Henni sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.
Rappelant que le délai imparti à la délivrance de toutes les cartes d'identité biométriques est de cinq ans, à raison de 6 millions de cartes par an, M. Henni a souligné que des efforts seront consentis pour ramener ce délai à trois ou quatre ans. «Quelque 3 millions de pièces similaires seront délivrées au terme de l'année en cours et entre 6 et 7 millions d'autres le seront en 2017, alors que d'ici 3 à 4 ans, la totalité de ces cartes devra être produite dans leur version électronique», a-t-il également assuré.
Les candidats au prochain baccalauréat devront, pour leur part, être tous destinataires de ce nouveau document, a-t-il ajouté, soulignant «l'importance» de celui-ci, dans la mesure où il permet également d'accéder à «des services divers». Le représentant du département de l'Intérieur a par ailleurs insisté sur le fait que le citoyen ne se déplacera qu'une seule fois à la commune concernée, une fois ses données numérisées, s'il doit solliciter à nouveau une pièce. Les informations collectées étant valables pour tous les documents nécessaires, a-t-il précisé.
M. Henni a réaffirmé, au passage, que tous les documents biométriques sont «sécurisés et protégés» par des ingénieurs qualifiés, quand bien même l'équipement serait importé, ajoutant que les deux centres d'Alger et de Laghouat suffisent à répondre au volume de production qui leur incombe. Il a également fait part de la préparation d'un «code» qui permettra dès 2017 le retrait par voie électronique de tous les documents d'usage, évitant ainsi la peine du déplacement vers la commune de naissance ou de résidence.
«Que les papiers puissent être délivrés à partir de n'importe quelle commune est déjà un pas très important», a-t-il renchéri, notant que «le tableau de bord» mis en place par l'administration centrale permet d'avoir «une remontée d'informations» s'agissant de la gestion des communes, «y compris le suivi des projets», à l'actif de celles-ci. A ce propos, il a soutenu qu'un suivi «rigoureux» de ces collectivités est également assuré par le wali, notant qu'en cas d'erreur sur les papiers inhérents à l'état civil, un système est mis en place pour la rectifier «sur place» ou, dans d'autres cas, au niveau central.
L'intervenant a aussi affirmé que, dorénavant, il ne sera plus demandé au citoyen de se faire délivrer un acte de décès, en réponse à «l'aberration récurrente» qui consiste à exiger, plus d'une fois, ce document sachant que l'on ne décède qu'une fois. Rappelant la mise en place d'un permis de conduire biométrique au début 2017, il a aussi relevé l'intérêt d'une carte d'immatriculation électronique, s'agissant notamment de la gestion du fichier national automobile et du suivi du véhicule.
Interpellé sur l'éventualité de recourir aux cartes de vote biométriques, le même responsable a fait savoir que la question n'est pas à l'ordre du jour et que la carte d'identité biométrique pourrait également servir à cet effet.

S. T.

85 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIES EN NEUF MOIS

L'OUEST DU PAYS, L'ELDORADO DES NARCOTRAFIQUANTS

Près de 85 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers mois de 2016. C'est ce qu'a dévoilé hier un rapport de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). Le rapport annuel de l'ONLDT est basé sur les bilans des trois services de lutte contre ce fléau (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). L'ONLDT a tiré la sonnette d'alarme sur le trafic de drogue qui, cette année, a amplement touché d'abord l'ouest du pays qu'on peut qualifier sans hésiter d'eldorado des narcotrafiquants. La région Sud vient en deuxième position.

Ainsi, l'ONLDT a fait état de la saisie de près de 85 tonnes de résine de cannabis et plus de 800 000 unités de psychotropes durant les neuf premiers mois de l'année en cours. La plus grande quantité a été saisie à l'ouest du pays, soit 72% (près de 62 tonnes de kif traité). Selon ce bilan, 20,08% de la quantité saisie a été enregistrée, et pour la première fois, dans la région sud du pays, 6,19% centre et 1,73% dans l'est du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie a sensiblement baissé, passant de 2,5 kg en 2015 à 1,3 kg durant les neuf premiers mois de l'année en cours, soit une baisse de 45,99% comparativement à l'année passée, ajoute le même bilan. Il en est de même pour la cocaïne dont les quantités saisies au cours de 2016 (9 mois) ont connu une baisse par rapport à la même période de l'année précédente.

Selon l'ONLDT, la quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 36,32% passant de 85,9 kg durant la même période de l'année 2015 à 54,1 kg en 2016.

En revanche, le bilan relève une «très forte augmentation» des saisies de comprimés de types psychotropes, qui ont pratiquement doublé, passant de 400 737 à 821 211 comprimés durant la même période citée, soit une hausse de 104,92%, dont 45,87% ont été saisis dans l'ouest du pays.

La drogue dans les classes, les prisons et les foyers familiaux

Dans son rapport, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie tient à alerter sur la présence de drogues dans les secteurs les plus sensibles du pays. D'après l'ONLDT, aujourd'hui le cannabis a réussi à se faufiler dans le milieu scolaire, la prison, le foyer familial, aussi dans les cités, les rues et même dans le milieu du travail.

Malheureusement, les jeunes restent les plus accros à ce poison qui frappe de plein fouet notre société.

La société civile et les spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur la banalisation de son utilisation, et ce devant le laxisme des autorités publiques et l'absence de l'autorité familiale. En matière d'arrestations des personnes impliquées dans le trafic et la consommation des stupéfiants, l'ONLDT a signalé une hausse de 53%, ce qui confirme, par ailleurs, que de plus en plus de jeunes Algériens s'intéressent à ce genre de trafic à des fins financières.



Selon les investigations des services concernés, 27 856 individus sont impliqués dans des affaires liées à la drogue, dont 148 étrangers, indique le même bilan qui fait également état de 754 personnes en fuite. Le rapport a relevé que le nombre des personnes impliquées est en hausse de 53,14% durant la même période de référence, soulignant, par la même occasion, que parmi ces individus 5 624 sont des trafiquants de résine de cannabis et 3 003 des trafiquants de substances psychotropes.

Par ailleurs, 22 444 affaires ont été traitées contre 13 752 pour la même période de 2015, soit une hausse de 63,21%. Sur le total de ces affaires traitées, 5 168 sont liées au trafic illicite de drogue, 17 269 à la détention et à l'usage de la drogue et 7 sont en rapport avec la culture de cannabis et d'opium.

F. Sofiane

LA VOITURE DE LUXE, LA SOMPTUEUSE VILLA DE ZÉRALDA ET LES DEVISES

Comment un réseau africain trafiquait des passeports étrangers

LA SECTION de recherches de la Gendarmerie d'Alger a réussi à mettre la main sur un lot important de permis de conduire et de passeports étrangers falsifiés par un réseau conduit par des ressortissants africains en situation illégale sur le territoire national. La cellule de communication de la Gendarmerie nationale a annoncé hier le démantèlement d'un réseau de trafic de faux passeports étrangers et l'arrestation de quatre présumés ressortissants africains, dont une femme ivoirienne et son époux guinéen, tous impliqués dans cette affaire.

Le réseau est tombé suite à un contrôle routinier d'un ressortissant africain conduisant un véhicule touristique, effectué le 12 novembre dernier par les gendarmes du peloton d'autoroute de Zéralda relevant de la section de sécurité routière (SSR), et ce sur la route de Zéralda. Le ressortissant africain d'origine guinéenne a été intercepté à un barrage fixe dressé par les gendarmes suite à une infraction commise par ce dernier. Au cours du contrôle des documents de la voiture, les gendarmes ont découvert un faux permis de conduire et un autre passeport étranger falsifié détenu et utilisé par ledit africain.

Conduit à la brigade de Zéralda, les gendarmes de la SSR ont procédé à un interrogatoire avec le suspect afin de déterminer la provenance desdits faux documents administratifs. L'affaire a été par la suite transférée à la section de recherches de la gendarmerie de Bab Djedid, laquelle a très vite commencé les investigations.

Les gendarmes ont d'abord envoyé les deux faux documents administratifs à l'Institut national de criminologie et de criminalistique (INCC où il a été confirmé qu'il s'agissait bien de faux documents et que le nom de la personne utilisé dans lesdits documents était d'origine guinéenne.

Poursuivant leurs investigations, les gendarmes de la section de recherches ont, le lendemain, soit le 13 novembre passé, arrêté le suspect, d'origine guinéenne, suite à une opération soigneusement menée dans les environs de Zéralda.

Lors de cette opération, les enquêteurs de Bab Djedid ont intercepté le Guinéen en compagnie de son épouse d'origine ivoirienne à bord d'une voiture de luxe.

La fouille menée par les gendarmes a alors permis de découvrir un autre faux passeport étranger et un autre permis de conduire également falsifié, dont le nom est identique à celui des documents déjà saisis lors du contrôle de Zéralda. Après avoir procédé aux interrogatoires, les gendarmes ont appris que le couple africain vivait en Algérie en situation irrégulière et résidait illicitement dans une somptueuse villa.

En exécutant une perquisition au domicile du couple, les gendarmes ont découvert trois autres faux passeports étrangers ainsi que d'autres documents administratifs, tous falsifiés, et une somme d'argent colossale, de différentes monnaies, estimée par les enquêteurs à près d'un milliard de centimes. Au cours de cette opération, les gendarmes ont procédé à l'arrestation d'un autre ressortissant africain, également en situation irrégulière, ce qui porte le nombre à quatre ressortissants africains impliqués dans ce réseau de trafic de faux documents. Les quatre présumés africains ont été présentés il y a deux jours devant le procureur de la République près de la cour de Koléa. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

F. S.

INCENDIE DANS UNE UNITÉ D'EMBALLAGE DE PLASTIQUE À BLIDA

Une grande partie de l'usine ravagée par les flammes

UN INCENDIE s'est déclenché lundi soir à l'usine d'emballage de plastique Zaouïa plastique à Beni Tamou, dans la wilaya de Blida, provoquant d'importants dégâts matériels selon un bilan de la Protection civile qui ne déplore aucune perte humaine.

Le chargé de la communication de la Protection civile de cette localité, Yacine Chaâbane, a fait savoir que plusieurs unités de la Protection civile ont été mobilisées pendant plus de quatre heures pour venir à bout du sinistre qui s'est déclenché vers 18 heures. Aucune perte humaine n'est à déplorer, s'est-il félicité, ajoutant que les flammes ont endommagé plus des deux tiers de l'usine et suscité une grande panique parmi la population de la région. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'incendie.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTUREET DE LA CONSTRUCTION

OPERATION N° : NK 5.622.8.262.103.11.06

MISE EN DEMEURE N°02

VU L'ABONDEMENT DU CHANTIER

*** L'entreprise SAAOUDI MOHAMED LAMINE Sise la commune de SIDI BOUZID de la wilaya de LAGHOUAT Titulaire du Marche N°522/2014 d'un MONTANT 11.435.463.00 DA et de DELAIS du 06 mois, ODS N°494/2015 du 05/11/2015, relative*

- **Achèvement de La Réalisation de Clôture et Achèvement Des Travaux D'aménagement A L'intérieur de L'établissement (LYCEE 200/800 R SIDI BOUZID)**

Est mise en demeure sous huitaine d'avoir redémarré le chantier et rattraper le retard dans le chantier et fourniture le chantier aux moyens humains et matériels dès la première parution de la présente mise en demeure dans la presse.

Faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur

Le Jeune Indépendant **du 23/11/2016 / ANEP N° 435 093**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA

N.I.F : .000007019004951

Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'ANNULATION L'Appel D'offre National N°05/2016

Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra déclare l'annulation de **L'appel D'offre Nationale Ouvert Avec Exigence Capacité Minimales N°=36/2016 Réalisation d'un Centre Foncier Intercommunal a Biskra**

Publié aux quotidiens nationaux السلام et *Le Jeune Indépendant*:18/08/2016. ainsi que BOMOP.

*L'offre financière de l'opérateur économique retenu provisoirement et excessive par rapport à un référentiel des prix.

Le Jeune Indépendant **du 23/11/2016 / ANEP N° 435 074**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation Professionnelle De la Wilaya de Médéa

Numéro d'identification Fiscale :0000.2601.900.65.54

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre avec exigence de capacité minimale N° 07/2016 paru dans les journaux et au BOMOP a partir du 30/08/2016 relatif au projet : Réalisation et équipement d'un CFPA 300 places/120 lits à Médéa-**Equipement des services communs**- qu'à l'issu de l'évaluation des offres, les marché sont attribués provisoirement aux :

Lot	L'entreprise retenue	Note technique	Montant En TTC	Délai de réalisation	Obs
Lot °01 :Acquisition de mobilier scolaire	SARL IBOMETAL NIF/000935072534499	35.20/50	3.300.593.40 DA	Quinze (15) jours	Offre moins-disante
Lot °02:Acquisition de matériel de cuisine	ETS /AOUIDET HEDDI NIF/197448010220145	25.67/50	4.199.832.00 DA	Un (01) jour	Offre moins-disante
Lot °03:Acquisition de mobilier d'internat	SARL PERLE NOIRE NIF/000316209006256	29.00/50	3.309.930.00 DA	Dix (10) jours	Offre moins-disante
Lot °04:Acquisition de mobilier de bureau	SNC SOUINELEC NIF/099805022218088	35.48/50	3.897.679.50 DA	Quatorze (14) jours	Offre moins-disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les soumissionnaires désirants prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 23/11/2016 / ANEP N° 435 005**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 44.015.101.367

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65, 72 et 161 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction de l'Administration locale de la wilaya de Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis appel d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2016, pour **LA REALISATION D'UNE UNITE PRINCIPALE DE LA PROTECTION CIVILE A AIN DEFLA REPARTIE EN 02 LOTS :**

- **LOT N°02: ESPACE POLYVALENT + RESTAURANT et FOYER + MAGAZINS et ATELLIERS + SALLE DE SPORT + TOUR DE MANOEUVRE +MUR DE CLOTURE + ENTREE PRINCIPALE et POSTE DE GARDE.**
- **LOT N°03 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS + POSTE DE TRANSFORMATEUR 400 KVA PS III (GENIE CIVILE +EQUIPEMENT) + GROUPE ELECTROGENE (GENIE CIVILE +EQUIPEMENT) + ALIMENTATION DES BLOCS EN ENERGIE ELECTRIQUE +CHAUFFAGE CENTRAL (RESEAUX EXTERIEUR**

Paru dans les quotidiens nationaux « EL FADJR» le : 19/10/2016, « le jeune indépendant» le 20/10/2016 et le BOMOP. Qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, il a été obtenu les résultats cités dans le tableau ci- dessous:

LOT N°	Désignation de l'Enterprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre en TTC « DA »	Montant de l'offre (après correction) en TTC « DA »	Délais	Observations
02	ETB TCE OUFFA KAMEL -EL ABADIA - (NIF : 170441000819144)	37.00 Points	184 093 884.00	188 308 984.50	VINGT QUATRE (24) MOIS	Offre moins Disante
03	INFRUCTUEUX (AUCUNE OFFRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT)					

Les soumissionnaires intéressées peuvent se rapprocher de la direction de l'administration locale au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux auprès du comité des marchés publics de la wilaya et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 23/11/2016 / ANEP N° 435 979**

SYRIE

L'OIAC a «peur» des armes chimiques des terroristes, Moscou va s'en charger



Par crainte, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a refusé d'envoyer ses experts afin d'analyser les échantillons d'armes chimiques utilisées par les terroristes à Alep. Dans ce cas, la Russie est prête à s'en occuper et à transporter elle-même ces échantillons à la Haye.

Moscou a demandé à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) d'envoyer ses experts à Alep, en Syrie, pour analyser des échantillons de substances toxiques utilisés par des terroristes dans la région. « Les experts russes ont détecté l'utilisation par les terroristes, déployés dans l'est d'Alep, d'obus contenant des substances toxiques. Les obus ont été envoyés dans les zones ouest d'Alep. D'après les échantillons prélevés, il n'y a pas de doute, il s'agit d'un poison », a expliqué aujourd'hui le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov lors d'une conférence de presse à Minsk, en Biélorussie. Pourtant, l'organisation a répondu par la négative en raison d'un haut danger bien que Moscou et Damas aient promis d'assurer pleinement la sécurité de l'opération. « Malheureusement, apparemment sous une forte pression de nos collègues occidentaux, la direction de l'organisation technique a refusé d'accomplir une fonction si élémentaire en invoquant des préoccupations de sécurité. Le gouvernement syrien et nous l'avons cependant garantie », a déploré le diplomate russe. Comme les échantillons de substances toxiques des terroristes font trop peur à l'OIAC, la partie russe a décidé de régler le problème elle-même. « Nous examinons actuellement la possibilité de livrer nous-mêmes les échantillons recueillis à la Haye, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques », a conclu le chef de la diplomatie russe. Après avoir étudié neuf échantillons recueillis dans le sud-est d'Alep, les experts du ministère russe de la Défense ont confirmé que les djihadistes avaient eu recours au chlore et au phosphore blanc, selon le ministère russe de la Défense. Les experts russes travaillent sur les lieux de l'attaque menée fin octobre par des djihadistes dans le sud-est d'Alep, qui a fait deux morts parmi les militaires syriens et 37 blessés parmi les civils.

EGYPTE

La justice annule une peine de prison à vie pour Morsi



LA COUR de cassation égyptienne a annulé mardi une des deux condamnations à perpétuité prononcées contre l'ex-président Mohamed Morsi après sa destitution en 2013 par l'armée, ont indiqué à l'AFP un responsable judiciaire et l'avocat de M. Morsi. La cour a également annulé les peines de morts prononcées à l'encontre de hauts responsables de la confrérie des Frères musulmans, dont est issu M. Morsi, jugés dans ce procès pour espionnage au profit du Hamas palestinien, du Hezbollah libanais et de l'Iran. En juin 2015, M. Morsi avait été condamné dans ce procès pour espionnage à la prison à vie, une peine qui équivaut à 25 années de détention en Egypte. Mardi, la Cour de cassation a annulé cette peine et ordonné un nouveau jugement, selon un responsable de la cour. Selon Me Abdel Maqsoud, « le verdict était entaché de vices juridiques ». Les peines de plusieurs responsables des Frères musulmans, jugés à ses côtés, ont également été annulées mardi, a indiqué l'avocat Abdel Moneim Abdel Maqsoud. Le richissime homme d'affaires Khairat al-Chater et Mohamed al-Beltagui avaient écopé de la peine de mort, tandis que le guide suprême des Frères musulmans Mohamed Badie et l'ex-président du parlement Saad al-Katatni avaient eux été condamnés à la prison à vie. Dans un autre procès pour espionnage, M. Morsi a été condamné une nouvelle fois à la prison à vie avec 10 co-accusés pour le vol de « documents relevant de la sécurité nationale » et leur livraison au Qatar, selon l'acte d'accusation. La semaine dernière, la Cour de cassation avait déjà annulé la peine de mort prononcée contre M. Morsi pour son rôle dans des évasions massives de prison et des attaques contre la police durant la révolte qui a chassé Hosni Moubarak du pouvoir en 2011. Le 21 avril 2015, M. Morsi a écopé de 20 ans de prison pour des violences contre des manifestants durant sa courte mandature. A ce jour, ce verdict est le seul à avoir été rendu définitif par décision de la Cour de cassation en octobre 2016.

R. I.

SOUDAN DU SUD

Le Conseil de sécurité exprime son inquiétude face à l'escalade des violences

LE CONSEIL de sécurité des Nations Unies a exprimé sa vive inquiétude face à l'escalade des violences au Soudan du Sud, appelant toutes les parties à s'entendre immédiatement sur la mise en œuvre d'une cessation effective des hostilités. Les membres du Conseil de sécurité ont fermement condamné lundi « toutes les attaques contre des civils, tous les assassinats à caractère ethnique et tous les discours haineux et incitations à la violence ». Ils ont appelé le gouvernement sud-soudanais « à remédier immédiatement à l'escalade du discours haineux et de la violence ethnique et à promouvoir la réconciliation au sein de sa population, y compris par un processus de justice et de responsabilisation ».

« La seule façon d'aller de l'avant au Soudan du Sud réside dans un processus politique authentique et sans exclusive, s'inscrivant dans le cadre de l'Accord sur le règlement du conflit (dans le pays) et permettant à toutes les voix de (...) participer à la construction de l'avenir du



pays », ont souligné les membres du Conseil. « Toutes les parties doivent s'engager en faveur de la paix et prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la violence et aux violations du cessez-le-feu », ont-ils relevé. Le Conseil de sécurité a ainsi appelé les parties à « s'entendre immédiatement sur la mise en œuvre d'une cessation effective des hostilités afin d'éviter l'escalade du conflit pendant la prochaine saison sèche », signalant qu'il était prêt à envisager de prendre « des mesures supplémentaires afin de prévenir une nouvelle escalade de la violence et du conflit, y compris sur les sanctions appropriées pour faire face à la situation ». Les membres du Conseil de sécurité se sont engagés à travailler en étroite collaboration avec le haut-représentant de l'Union africaine (UA) pour le Soudan du Sud, l'ancien président Alpha Oumar Konaré, le président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, l'ancien président Festus Mogae, ainsi que d'autres parties prenantes, à la relance du processus politique et à l'élaboration d'une stratégie politique claire pour le règlement pacifique du conflit au Soudan du Sud.

R. I.


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Ligue1 #Tebboune
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#maghreb
#Khadra
#sellal
Economie
Culture
Sports
Regionale
Monde
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES BIBLIOTHÈQUES À AÏN DEFLA

Au-delà de la lecture

Lors du premier séminaire national sur L'animation culturelle au sein des bibliothèques principales de lecture publique, entre théorie et pratique, ce lundi 21 et mardi 22 novembre à à la bibliothèque principale de lecture publique Hamdane-Hadjadji d'Aïn Defla, les participants ont mis l'accent sur l'importance pour ces espaces de diversifier leurs prestations.



Pour les séminaristes, il s'agit de verser dans l'animation culturelle pour susciter l'intérêt du public dans les bibliothèques principales de lecture publique. Il est question de la nécessité de changer la vision faisant des bibliothèques principales des « lieux servant uniquement à la préparation des examens », l'objectif de ce séminaire national de deux jours étant de sensibiliser le personnel des bibliothèques sur le rôle dévolu à ces établissements en matière d'animation culturelle, selon le président du comité scientifique du séminaire, le Pr Rabah Aâlahoum. Dans une communication portant sur le rôle de l'animation culturelle dans l'ancrage de la « culture informationnelle », le Pr Aïssa Mehadjbi de l'université Alger 2 a considéré que les bibliothèques principales de lecture publique constituent l'un des meilleurs moyens permettant l'acquisition de la connaissance sur nombre de domaines intéressant la société, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Il a, dans ce cadre, estimé que des activités culturelles telles les expositions, les films, et les symposiums constituent autant de « tribunes » permettant de créer une synergie culturelle et, par ricochet, diffuser des informations utiles. Il est « impératif », d'après ce professeur, que les personnes assurant l'animation culturelle au sein des bibliothèques aient la qualification nécessaire et qu'elles soient munies d'un certain nombre de bagages à même de leur permettre de s'acquitter de leur mission. Dans le même sillage, l'orateur s'est étonné du fait que des intellectuels boudent les bibliothèques principales de lecture publique, regrettant que ces espaces ne servent qu'à la préparation des examens de fin d'année ou les thèses de fin d'études. En relevant le rôle des moyens de communications électroniques dans la dynamisation de l'activité culturelle au sein des bibliothèques principales de lecture publique, le Dr Abderezak Messaâdia de l'université Djilali-Bounaâma de Khemis Miliana a, de son côté, appelé à la nécessité de tirer profit de ce créneau dont l'influence n'est plus à démontrer. La mise en place de sites électroniques ou l'ouverture d'une page sur les réseaux sociaux permettra aux directions de la culture à l'échelle nationale de consolider leur relation avec le public et, par ricochet, d'accaparer son intérêt. La directrice de la culture d'Aïn Defla, Bekkara Hadda, a, elle, mis en évidence le rôle des bibliothèques publiques dans la dynamisation de l'acte culturel, relevant que ces aires sont à même de contribuer au raffermissement de l'identité nationale. Tout en affirmant que l'Etat investit dans la culture notamment par le biais de l'édification des bibliothèques principales, elle a noté que l'intérêt porté à ces structures contribue à l'émancipation des jeunes générations et à leur éveil. Elle a également déploré le fait que certaines bibliothèques ferment leurs portes à 17 heures, mettant l'accent sur la nécessité pour ces espaces d'influer positivement sur la société et non pas d'en subir les remous.

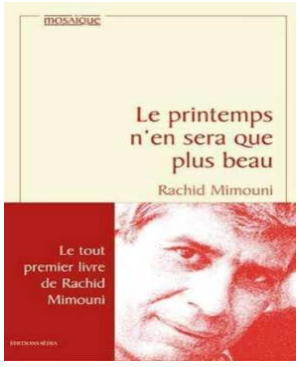
R. C

PRIX NATIONAL RACHID MIMOUNI À BOUMERDÈS

Pour le jeune auteur en 2017

UN PRIX national du jeune auteur portant le nom du défunt romancier Rachid Mimouni sera créé en 2017 à l'occasion de la relance du Colloque international dédié à cet écrivain, après une éclipse de plusieurs années.

« Ce prix sera remis par un comité scientifique qui sera installé ultérieurement », a précisé ce lundi 21 novembre à Boumerdès l'universitaire Abdelhamid Bourayou dans un point de presse, animé en perspective d'une journée d'études, jeudi prochain à la maison de la culture de la ville de Boumerdès, sur l'œuvre de Rachid Mimouni. Le prix, a annoncé cet universitaire qui est également membre du comité d'organisation du colloque, sera remis à la clôture de cette rencontre internationale qui sera dédiée à l'auteur du Fleuve détourné, le 20 novembre 2017, coïncidant avec sa date anniversaire (20 novembre 1945). Rachid Mimouni est décédé le 12 février 1995. M. Bourayou a fait part de la création d'un comité scientifique permanent chargé de la préparation du colloque, en coordination avec la direction de la culture et l'université de Boumerdès, dans l'objectif d'en faire une



manifestation culturelle annuelle. D'autre part, le directeur de la culture de la wilaya, Djamel Foughali, a signalé le lancement, dernièrement, d'une action pour la collecte des articles et essais publiés par le défunt romancier Mimouni en vue de leur réédition « pour perpétuer son œuvre auprès des jeunes générations ». M. Foughali a souligné, à ce propos, que des efforts étaient en cours en vue de « trouver une formule juridique » qui satisfera la famille de Mimouni et les maisons d'édition détentrices des droits d'auteurs, en vue de la réédition d'un nombre de ses œuvres.

Selon son programme, cette journée d'études prévoit, outre une exposition et des projections mettant en exergue la vie et l'œuvre de Rachid Mimouni, l'organisation d'un hommage à Abdelhamid Bourayou, en plus de l'animation de nombreuses communications sur les ouvrages de Mimouni. Des hommes et femmes de lettres connus sur la scène littéraire algérienne, dont Abdelhamid Bourayou, Naouel Karim, Hmida Layachi, feront, à l'occasion, lecture de certains romans de Mimouni, à l'instar de La ceinture de l'ogresse, Chroniques de Tanger, La malédiction et L'honneur de la tribu. Outre la promotion et la réhabilitation de l'œuvre de Mimouni, la manifestation constituera un cadre d'échanges pour les romanciers et jeunes auteurs participants, estiment les organisateurs.

APS

SORTIR

JAZZ

14e Festival international Dimajazz de Constantine avec l'association Lima. Salle Zénith-Ahmed-Bey. Aujourd'hui, mercredi 23 novembre: Courtney Pine / Lucca Ciarla.
Jeudi 24 novembre: Clôture avec le rock de Smoke de Constantine/ l'électro jazz de No Jazz. Soirées à 19h30. Billet: 1000 DA. Abonnement pour tout le festival: 3000 DA.

LITTERATURE

Conférence Psychanalyse et littérature par l'écrivaine Leslie Kaplan et Heitor O'Dwyer de Macedo, psychanalyste. Aujourd'hui, mardi 22 novembre. 18h. Institut français d'Alger. Les deux conférenciers, chacun de son côté, la Poétique et la Politique et l'importance de la prise en compte de l'inconscient pour penser la politique. Décrire comment l'écrivain engage sa propre activité inconsciente dans son écriture et comment la littérature dégage, de façon précise et dynamique, le scénario inconscient de la création littéraire.

ARCHITECTURE

1er Salon de l'habitat, architecture et design. Pavillon S: Palais des expositions aux Pins maritimes, Alger. Du 23 au samedi 26 novembre. Consulter : effectif-event.com

THEATRE

11e Festival national du théâtre professionnel. Du mercredi 23 novembre au vendredi 02 décembre. Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Ouverture avec El Iskafya du Théâtre régional de Skikda. 17h30. Jeudi 24 novembre: Boulemhayen du T. R Tizi Ouzou. 15h. / Shaka Zulu du T. R Guelma. 19h. Vendredi 25 novembre: Moussousarama du T. R Saïda. 15h. / Carte postale du T. R Mascara. 19h.

BAND

Jazz Band Oran en concert. Salle Maghreb, Oran. 18h. Jeudi 24 novembre. Accès: 500 DA. 1ère formation du genre à Oran: Sonia Gahlouz au chant, Naas le trompettiste, Samir Fattal le pianiste, Zad le bassiste, Malik Kara Zaitri aux drums.

LYRISME

Récital de chant lyrique. Samedi 26 novembre. Opéra d'Alger. 19h. Avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Au programme : Carmen, La Traviata, Roméo et Juliette, La Bohème…

FEMME

Films Femmes Méditerranée. Du samedi 26 au dimanche 27 novembre. 18h. Institut français d'Alger. Une série de films récents autour des questions de genre et de sexualité. En présence de Nicola Schieweck, une programmatrices du festival Films Femmes Méditerranée. Consulter : if-algerie.com

CINEMA

7e Festival culturel international du cinéma d'Alger. Du jeudi 1er au jeudi 08 décembre. Salle El Mouggar. Longs métrages fiction, documentaires de tous les coins du monde. Séances-débats avec les cinéastes. Rediffusion des films le lendemain à la salle de la Cinémathèque d'Alger. Le programme sera prochainement annoncé.

CONTE

Spectacle Le prince de Timbouctou avec la conteuse Sihem Kennouche. Le samedi 17 décembre. 18h. Ibn Zeydoun, Alger. Tragédie d'un prince de Tombouctou, un périple conçu et raconté par Siheme Kennouche, mis en valeur par le chant (genre gnawi) des Wasfane (ancienne appellation donnée aux hommes de couleur à Constantine).

Ouverture des travaux des 8e journées médicochirurgicales de la 3ème région militaire à Bechar

Une centaine de praticiens de la santé militaire et publique prennent part aux travaux des 8èmes journées médicochirurgicales de la troisième région militaire (3ème RM), dont le coup d'envoi a été donné à Bechar par le général-major Saïd Changriga, commandant de cette région militaire.

Cette rencontre médicale et scientifique constitue un cadre propice pour la vulgarisation et l'application des sciences médicales en vue de l'amélioration de la prise en charge des malades contre différentes pathologies, a indiqué le général-major Saïd Changriha en ouverture des travaux de cette rencontre. L'armée nationale populaire (ANP) vise, à travers ce genre de rencontres, la consolidation des espaces d'acquisition et d'application des connaissances médicales au profit des personnels militaires exerçant à travers la 3ème RM, ainsi que le renforcement des différentes structures du service régional de la santé militaire, a-t-il souligné.
Ces 8èmes journées médicochirurgicales, qui traitent cette année de quatre importants thèmes, à savoir les traumatismes du bassin, le diabète et ses complications, le tabac et les poumons, et la toxicologie



et toxicomanie, visent une meilleure vulgarisation des connaissances médicales parmi les praticiens de la santé militaire en poste dans les différentes structures hospitalières militaires du pays, et un moyen de sensibilisation et de diffusion du savoir en matière de prévention des pathologies, a déclaré, pour sa part, le général Karaouat Fatiha, chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital central de l'Armée «Mohamed Salah Nekkach» d'Ain-Naâdja (Alger).
Cette rencontre, à laquelle prennent part les praticiens de la santé des différentes régions militaires du pays et ceux de la santé publique de la wilaya de Bechar, verra la présentation de 76 communications et 79 posters traitant des thèmes précités. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de formation et de formation continue initié par la direction centrale des services de la santé militaire du ministère de la défense nationale, a ajouté le colonel Haifi Youcef, directeur régional des services de la santé militaire de la 3ème RM.

Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital militaire d'envergure régionale à Bechar

LES TRAVAUX de réalisation d'un hôpital militaire de 342 lits ont été officiellement lancés en début du mois courant à Bechar, a-t-on appris, hier du directeur régional des services de la santé militaire de la 3ème région militaire (RM) à Bechar.
La concrétisation d'une nouvelle structure hospitalière militaire d'envergure régionale, qui comprendra plusieurs services médicaux spécialisés, des établissements de soutien logistique ainsi que différentes structures et servitudes nécessaires à son fonctionnement, s'étalera sur une durée de 28 mois, a précisé le colonel Haifi Youcef, à l'occasion de l'ouverture à Bechar des travaux des 8èmes journées médico-chirurgicales de la 3ème RM.
Un programme de 250 logements et 50 villas destinés aux personnels des services de santé militaire appelés à exercer dans cet hôpital, fait également partie de ce projet qui permettra l'amélioration de la prise en charge de la santé des différentes catégories du personnel militaire de la 3ème RM, de leurs familles et de la population civile de la région du sud-ouest du pays, a-t-il ajouté.
Cette nouvelle structure hospitalière, en plus de permettre la consolidation des liens entre la population et l'ANP, sera d'un apport très important en matière de prise en charge des différentes pathologies et des malades de la région, a souligné le même officier supérieur des services de la santé militaire. L'actuel hôpital régional militaire de Bechar vient lui d'être reconverti en hôpital militaire régional universitaire de Bechar (HMRUB) «Dahmani Slimane», a également fait avoir le colonel Haifi Youcef.
Cette reconversion, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades issus des personnels militaire, de leurs familles et de la population, ainsi que du renforcement des structures hospitalières de la 3ème RM en encadrement médical et paramédical, aura des incidences positives sur l'amélioration de la qualité des soins au sein de cette structure hospitalo-universitaire, a-t-il expliqué. Cette nouvelle structure hospitalière, qui travaille en étroite collaboration et coordination avec le secteur de la santé et de la population de la wilaya, par le biais de son personnel médical spécialisé, va contribuer au renforcement tant de la prise en charge des malades de la région, militaire et civile, et à la formation et la formation continue des professionnels médicaux et paramédicaux et aussi des chercheurs en sciences de la santé, ont estimé des participants aux journées médicochirurgicales. Les travaux de ces 8èmes journées médicochirurgicales se poursuivent en ateliers ou les participants, à savoir les praticiens de la santé militaire des différentes régions militaires du pays et ceux de la sante publique de la wilaya de Bechar, débattent et confrontent leur savoir sur les thèmes concernant le traumatisme du bassin, le diabète et ses complications, le tabac et les poumons et la toxicologie et toxicomanie.

Développement de la biotechnologie en Algérie : appel au soutien des chercheurs

LE DIRECTEUR général des services de santé au ministère de tutelle, El Hadj Mohamed, a appelé pour l'accompagnement et le soutien des chercheurs pour le développement de la biotechnologie en Algérie. El Hadj Mohamed a jugé nécessaire d'»encourager les chercheurs dans ce domaine, relativement très récent dans le monde entier». Il ajoute que l'Algérie possède un potentiel intellectuel très important qu'»il faut encourager» pour développer la recherche en biotechnologie estimant «insuffisant» le nombre de chercheurs activant dans ce domaine.
Dans le domaine de la santé, la biotechnologie est utilisée pour, entre autres, fabriquer des organismes génétiquement modifiés et des vaccins.
Le responsable a, à l'occasion, cité le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, qui doit, selon lui, s'impliquer davantage pour le développement de ce domaine, en «attirant les chercheurs de tout le territoire national» et en essayant de «convaincre les entrepreneurs à exploiter les recherches».
Opérationnel depuis 2010, le CRBT, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, est le premier centre national de biotechnologie en Algérie. Il est chargé de la réalisation des programmes de la recherche appliquée dans le domaine de la biotechnologie en impliquant des partenaires socioéconomiques pour la valorisation des ressources biologiques dans une démarche de développement durable. De son côté, le directeur du CRBT, Ammar Azioune a indiqué que ce centre dispose actuellement de 84 chercheurs en agriculture, agroalimentaire, l'industrie, dont 20 dans le domaine de la santé. Pour lui, l'objectif tracé par ce pôle était de former et de chercher afin d'avoir «des assises solides» pour notamment l'émergence, en Algérie, d'une industrie pharmaceutique issue de la biotechnologie.

Ouverture des travaux du 6e congrès Maghrébins de néphrologie samedi à l'hôtel El Aurassi
«La situation et les perspectives de la greffe rénale au Maghreb et l'évolution de la prise en charge de l'insuffisance rénale au Maghreb», sont les deux thèmes principaux du 6e congrès maghrébins de néphrologie qui se tiendra les 26 et 27 novembre à l'hôtel El Aurassi, avons-nous appris auprès des organisateurs. Ce congrès qui regroupera plus de 300 spécialistes venus de différentes nationalités coïncidera avec le 23e congrès national de néphrologie.
-3èmes Journées Internationales d'Oncologie Médicale d'Oran - 25 au 27 novembre 2016 à Oran
-8ème congrès National de la Société Algérienne de Transplantation d'Organes (SATO) - 2 et 3 décembre 2016 à Alger
-31ème congrès de la Société Algérienne d'Ophtalmologie - 1er au 3 décembre 2016 à Alger
-17èmes journées de gastro-entérologie d'Afrique francophone - 15 au 17 décembre 2016 à Alger
-Congrès de la Société Algérienne de Cardiologie - 16 au 18 décembre 2016 à Alger
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran
-24ème Congrès de la Société algérienne de chirurgie le 20 novembre à Oran
La 24e édition du Congrès de la Société algérienne de chirurgie se tiendra le 20 novembre prochain à l' EHUO du 1e Novembre d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation scientifique coïncidera avec le 16ème congrès de l'Association de chirurgie endoscopique pour la Méditerranée et le Moyen-Orient (MMESA), a-t-on indiqué en signalant la participation de plusieurs sociétés à l'instar de l'Académie française de chirurgie. Les thèmes retenus s'articulent autour du cancer du bas rectum, des urgences abdominales, de la chirurgie mini-invasive en gynécologie, et de la chirurgie hépatobiliaire. Les travaux se poursuivront jusqu'au 23 novembre avec l'animation de plusieurs ateliers de formation aux techniques chirurgicales de pointe, telles celles faisant appel à la robotique pour le traitement des patients souffrant des pathologies citées.

SUITE À L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP

LES PLEINS POUVOIRS DU PRÉSIDENT ÉTATS-UNIEN ?

Par Jean-Claude Paye

Depuis l'élection de Bush père, la fonction de président des États-Unis a considérablement évolué. Alors que jusque-là, il s'agissait surtout de nommer 40 000 hauts-fonctionnaires, il s'agit désormais d'utiliser l'exécutif sans avoir à rendre de compte à quiconque. Lorsqu'il promulgue de nouvelles lois, le président a la possibilité d'en modifier le sens à son profit. En outre, la « théorie de l'exécutif unifié » décourage de Congrès de se mêler des décisions du « commandant en chef ». Le rôle du parlement se borne désormais à voter le budget.



Après des élections états-uniennes, dont les résultats ont créé la surprise chez la plupart des observateurs, le moment est opportun de rappeler de quels pouvoirs réels dispose ce président. Suite à cet évènement, opposé à leurs attentes, de nombreux « analystes », après avoir fait une campagne unilatérale contre Donald Trump ont tenté de se rassurer, en stipulant que les prérogatives du président des États-Unis sont strictement limitées par la Constitution et que, ainsi, celui-ci « n'a pas tous les pouvoirs » . Cette perception d'une séparation rigoureuse des pouvoirs aux États-Unis pourrait s'appuyer sur le fait que, contrairement aux membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire est formellement valorisée.

VALORISATION DE L'IMAGE DU POUVOIR LÉGISLATIF ÉTATS-UNIEN

En opposition aux pays membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire apparaît davantage mise en avant. Ainsi, des membres du Congrès peuvent être directement associés aux négociations d'accords commerciaux de portée internationale. À l'inverse, les Parlements nationaux européens et celui de l'UE interviennent seulement en phase finale d'accords comme celui du CETA, uniquement pour ratification. Cette dernière prérogative n'était d'ailleurs pas prévue. Après quatre ans de négociation, elle résulte, afin de donner une légitimité à un texte contesté, d'un changement de statut en juillet dernier, le passage d'un accord commercial simple à un accord mixte .

Un exemple en matière de coopération pénale permet également de saisir la différence entre les États-Unis et les pays membres de l'Union européenne. Les accords d'extraditions signés en 2003, entre l'UE et les USA, ont été négociés en toute autonomie par l'Office européen de police, sans avoir besoin de l'avis du Parlement européen, ni de la ratification des Parlements nationaux. Malgré des négociations sous le sceau du secret, les citoyens européens ont finalement pu avoir connaissance du texte, car une partie du document a dû être déclassifié, afin d'être signé par le Congrès états-unien .

Rappelons également que, tous les quatre ans, les dispositions provisoires du Patriot Act doivent rituellement être renouvelées par le Congrès, même si elles se réduisent actuellement à deux mesures, les autres étant devenues permanentes.

DÉVALORISATION PERMANENTE DES PARLEMENTS EUROPÉENS

Les États membres de l'Union européenne ont, au contraire, adopté une démarche de dévalorisation systématique de l'institution parlementaire. Au niveau du processus législatif national, il s'agit, pour le gouvernement, de montrer qu'il passe en force. En France, l'exécutif peut utiliser la procédure accélérée qui permet de réduire le débat parlementaire, en imposant un seul passage par Chambre. De manière plus radicale encore, le gouvernement peut recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter une loi, sans passer par le vote du Parlement. Cette procédure a été utilisée 85 fois depuis 1958 et déjà 5 fois par le gouvernement de Manuel Valls. Ces procédures, de contournement des Chambres ou d'évitement de tout débat parlementaire, sont utilisées alors que le pouvoir législatif ne manifeste aucune velléité de résistance. L'objectif gouvernemental n'est donc pas de surmonter une opposition, mais de montrer, non pas aux parlementaires qui ont acceptés depuis longtemps de jouer un simple rôle d'enregistrement de décisions prises ailleurs, mais aux populations que, selon la formule de Boris Eltsine lui-même : « Un bon Parlement est un Parlement qui vote les lois et ne fait pas de politique ». Il s'agit de faire accepter aux citoyens que la structure de l'État national n'est plus un cadre de prise de décision, mais un lieu de ratification de politiques émanant de la superpuissance états-unienne et de ses organisations internationales. L'exhibition et la ritualisation, de la soumission des parlementaires aux impératifs de l'exécutif et des instances internationales, forment une image, à laquelle les populations sont conviées à s'abandonner.

UNE IMAGE DE PUISSANCE ADÉQUATE À LA STRUCTURE IMPÉRIALE

Contrairement aux États de l'ancien continent, l'institution parlementaire US est sous les feux des projecteurs. Elle a une fonction d'icône de la souveraineté états-unienne, à usage interne, mais, aussi et surtout, externe. Il s'agit d'abord d'indiquer aux États subalternes, que seuls les États-Unis restent un État au sens plein du terme, conservant une structure intacte, garante d'un pouvoir souverain fondamental, celui de la « nation américaine », auquel les autres pays doivent allégeance. Ce qui explique que, contrairement à la plupart des nations de l'ancien continent, le Congrès garde un rôle formel incontournable

La spécificité états-unienne résulterait ainsi dans le caractère exceptionnel de ses institutions, dans le fait que celles-ci ne seraient pas formellement soumises aux réformes que les USA ont imposées aux autres États, comme la liquidation du pouvoir judiciaire et l'affaiblissement du Parlement. Le commandement sur la structure impériale suppose l'édification iconique de indépendance de l'État US par rapport aux structures internationales que le pouvoir états-unien a lui-même installées. Cette image d'une institution parlementaire états-unienne omniprésente et formellement valorisée a pu laisser penser à certains observateurs que les pouvoirs du Président sont contrôlés par le pouvoir législatif et strictement limités par la Constitution. Cependant, la puissance du pouvoir législatif est déjà tempérée par la loi fondamentale elle-même qui donne des prérogatives exceptionnelles au Président, en lui accordant un droit de veto sur la production législative.

LES « SIGNING STATEMENTS » PRÉSIDENTIELS

Surtout, les actes du pouvoir législatif peuvent être facilement minorés par de l'utilisation des « Signing Statements », permettant de renverser le caractère contraignant de la loi vis-à-vis de la fonction exécutive. La déclaration présidentielle, jointe à l'acte de promulgation de la loi, a généralement pour effet de modifier substantiellement cette dernière.

Depuis Ronald Reagan, s'est installée la tradition d'une suite ininterrompue de déclarations présidentielles interprétatives, de la légalité et de la constitutionnalité, des lois proposées à la signature du chef de l'État. Cette procédure autorise le Président à émettre des réserves sur le texte et lui permet de ne pas appliquer loyalement les lois qu'il a lui-même promulguées. Ainsi, c'est lui qui fixe les conditions et le contexte dans lesquels il est susceptible d'appliquer certaines dispositions législatives. Cette procédure a été largement utilisée par les présidents H.W. Bush, B. Clinton et surtout G. W. Bush. Le président Obama n'a pas été en reste. Par exemple, en apposant sa signature au National Defense Authorization Act, le 31 décembre 2011, il déclara que son administration « interprétera et appliquera les dispositions décrites ci-dessous de manière à préserver la flexibilité dont dépend notre sécurité et de maintenir les valeurs sur lesquelles est fondé ce pays » . Il s'est opposé à l'obligation légale de détenir militairement les terroristes étrangers, ce qui limiterait la « flexibilité » de l'action de l'exécutif. Au nom de « la séparation des pouvoirs » qu'il conçoit comme stricte indépendance de la fonction exécutive vis-à-vis de l'institution parlementaire, il défend le choix administratif de maintenir les prisonniers, par exemple, dans des camps « offshore » de la CIA. Ici, la primauté ne réside plus dans le texte législatif, mais dans l'initiative présidentielle.

UN RENVERSEMENT DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Ainsi, Obama, de par l'utilisation de la procédure des « Signing Statements », renverse le principe de séparation des pouvoirs, ce mode d'organisation issu des Lumières. Pour Montesquieu, l'objectif poursuivi est d'empêcher la concentration de la puissance politique en une seule autorité. Pour ce faire, les pouvoirs s'équilibrent et se limitent mutuellement. Au contraire, la séparation des pouvoirs, telle que la conçoit le président états-unien, opère un clivage dans l'exercice de la puissance étatique, de manière à ce que le législatif ne puisse pas exercer de contrôle sur l'exécutif. Pour le pouvoir exécutif US, il s'agit de rétablir la primauté de la décision par rapport à la norme et d'affirmer qu'il n'est pas strictement tenu par les lois émanant de l'institution législative. Dans ce contexte, la séparation des pouvoirs devient absence de limite posée à l'action présidentielle.

L'utilisation des « Signing Statements » est devenu un fondamental états-unien. Le président Reagan y a eu recours 250 fois durant son double mandat présidentiel. H.W. Bush continua cette pratique à 228 reprises. Le président démocrate Bill Clinton ne fût pas en reste en utilisant 381 « Signing Statements ». Le président George W. Bush prolongea la tradition, d'une manière un peu plus limitée, en signant 152 commentaires portant sur les lois soumises à sa signature. Les déclarations signées des présidents, en rapport aux textes législatifs qui leur sont soumis, contiennent à la fois des commentaires sur la légalité ou la constitutionnalité des dispositions légales et des oppositions au contenu de certains articles. Le pourcentage d'objections présidentielles est variable. Chez George W. Bush, il a porté sur 78 % des lois promulguées durant ses deux mandats. Quant à Barack Obama, après avoir fait part de son opposition à cette procédure durant sa première campagne électorale présidentielle, il l'utilisa, à son tour, à 33 reprises. En ce qui concerne la future présidence de Donald Trump, rien ne l'empêchera de s'inscrire dans la voie tracée par ses prédécesseurs et d'avoir recours à cette pratique limitative du contrôle des Chambres sur l'action présidentielle, en lui permettant ainsi de ne pas être soumis à certaines dispositions de lois que les présidents antérieurs ont signées en émettant des réserves ou que lui-même aura promulguées, en recourant également à des « Signing Statements ».

J-C. P.

MONDIAUX DE JIU-JITSU : 2 MÉDAILLES DONT UNE EN OR POUR L'ALGÉRIE

LES DEUX athlètes algériens, Mohamed Mokdad et Larbi Belmokaddem ont remporté la 1ère et 2ème place aux championnats du monde de jiu-jitsu (messieurs et dames), qui se sont déroulés aux Etats-Unis, a-t-on appris lundi de l'entraîneur national. Le coach Rabah Rezzoug a indiqué que Mohamed Mokdad (Alger) et Larbi Belmokaddem (Relizane) avaient décroché les médailles d'or et d'argent dans la catégorie de moins de 74 kg, alors que le bronze est revenu à un athlète américain, lors de cette manifestation sportive.L'athlète de Relizane, Larbi Belmokaddem a exprimé sa grande joie d'avoir honoré l'Algérie, ajoutant que cet acquis était le «fruit du soutien de son entraîneur et de son frère».Plus de 3.000 athlètes, dont trois Algériens, de 42 pays ont pris part à ces Mondiaux (toutes catégories) abrités dernièrement par l'Etat de Californie, selon le coach national, lors d'une séance d'entraînement de l'athlète relizanais.

PRÉPARATION CAN-2016

Lourde défaite des Algériennes face au Sénégal

LA SÉLECTION algérienne de handball (dames) s'est inclinée face au Sénégal sur le score de 23 à 9 (mi-temps, 9-7), dimanche soir, en match amical préparatoire en vue de la 22e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, prévue en Angola (28 novembre-7 décembre). Il s'agit du troisième et dernier match des Algériennes dans le cadre de leur stage de France qu'ils ont entamé lundi dernier. Les joueuses de l'entraîneur français Sémir Zuzu, s'étaient imposés jeudi face la formation de Aulnay-sous-bois (Div.3 française) sur le score de 36 à 29 en match amical, avant de laisser des plumes contre St Maur (D2, France) sur le score de 34 à 23 pour leur deuxième sortie de cette ultime étape préparatoire en prévision du rendez-vous continental. Lors du match face au Sénégal, Seules Hemissi Sihem, Leila Hadi et une gardienne jouant en France étaient présentes. Le reste des joueuses évoluant à l'étranger à l'image de Tizi Nabila, Nadia Bellakhdar, Titou Souad, Nadjah Souli… rejoindront le groupe en Angola pour la CAN. Certaines joueuses du championnat algérien ne sont pas convoquées comme le pivot Hasnaoui Ratiba, le staff technique national ayant opté pour le rajeunissement de son effectif. A la CAN-2016, les Algériennes évolueront dans un groupe B assez difficile en compagnie de la Tunisie (tenante du titre), de l'Egypte, du Congo et de la Guinée.

TENNIS/TOURNOI «FUTURES 33» HAMMAMET:

L'Algérien Hassan éliminé à une marche du tableau final

UNE DÉCEPTION pour l'Algérien de 21 ans, qui trébuche ainsi à une marche du tableau final de ce tournoi international, doté d'un prize-money de 10.000 dollars. Dispensé du premier tour, Mohamed Hassan avait affronté le Tunisien Chouaieb Yassine au 2e tour et s'est qualifié (7-5, 6-3), alors que Gorsic (24 ans) a sorti l'Américain Kevin Lynch (6-3, 6-2).Pour sa part, l'Algérien Karim Bendjamaâ (17 ans), qui était dans la liste d'attente pour prendre part à ce tournoi, n'a finalement pas été retenu.

SUIVI DE LA CARRIÈRE DES ATHLÈTES:

Atelier de sensibilisation au profit des athlètes d'élite à Alger



Le Comité Olympique et Sportif algérien (COA) a initié un atelier de sensibilisation pour les athlètes d'élite des différentes disciplines sportives, sur le programme de suivi de la carrière des athlètes et leur soutien dans leur reconversion dans la vie professionnelle.

Organisée lundi à son siège à Ben Aknoun (Alger), en collaboration avec la commission des athlètes du COA et celle du département des sports du Comité International Olympique (CIO), cette séance de formation et de sensibilisation sur le programme de suivi des athlètes «ACP» du CIO a été dirigée par l'institutrice du CIO et membre de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Kadiatou Kanouté Tounkara. Dans une déclaration à l'APS, l'ancienne basketteuse malienne a rappelé que le programme ACP visait à «permettre aux athlètes d'élite et olympiques de réussir la délicate transition entre leur carrière sportive et leur nouvelle vie professionnelle en les aidant à développer leurs compétences afin de trouver un emploi dans le but d'améliorer leurs conditions de vie à travers le monde et en Afrique en particulier».»Le programme de suivi de carrière (programme ACP), proposé par le CIO en coopération avec Adecco (un des principaux fournisseurs de solutions en ressources humaines au niveau mondial), soutient ainsi les athlètes pendant qu'ils préparent leur reconversion post-sport», a expliqué l'institutrice. Le programme «ACP du CIO propose des ressources et des formations pour permettre aux athlètes d'élite de développer des compétences de vie et d'optimiser leurs perspectives d'éducation et d'emploi. Cet outil pourra être très utile à tous les athlètes, notamment à ceux qui en sont à un stade avancé dans leur carrière sportive», a encore dit Mme Tounkara. Plusieurs anciens athlètes ont participé à cette rencontre, à l'image d'Abderrahmane Hamad (médaillé d'argent olympique à Sydney 2000), Nouria-Bénida Merah (championne olympique-2000) et Djabir Saïd-Guerni (médaillé de bronze olympique en 2000).»C'est une louable et importante initiative prise par le COA à destination des athlètes d'élite algériens dont je fais partie. L'occasion nous est donnée donc pour apprendre comment gérer l'après-carrière sportive qui a une durée de vite très courte», a commenté Bénida-Merah. Pour sa part, Abderrahmane Hamad a relevé l'importance de cet atelier: «J'étais sportif et je pense comprendre les préoccupations des athlètes concernant l'après-carrière, même pour ceux qui sont encore en activité. Je pense qu'il est légitime pour l'athlète, après tant de sacrifices sur le terrain, d'aspirer à une carrière professionnelle décente». Lancé en 2005 en coopération avec Adecco, le programme de suivi de carrière des athlètes, développé sur le plan international via un programme de sensibilisation du CIO, apporte un soutien aux athlètes d'élite dans les domaines de l'éducation, des compétences de vie et de l'emploi. Depuis son lancement, le programme ACP a bénéficié à plus de 30.000 athlètes dans plus de 185 pays.

L'HALTÉROPHILE ALGÉRIEN HOCINE FERDJALLAH, INHUMÉ À BEN-S'ROUR (M'SILA)

L'HALTÉROPHILE international algérien, Hocine Ferdjallah, victime d'un accident de la circulation, a été inhumé lundi, après la prière du Dohr au cimetière de sa ville natale, à Ben-S'rour, située à 150 km au sud de M'sila. Une foule nombreuse composée entre autres, des proches du défunt, des autorités locales et du président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) a accompagné Hocine Ferdjallah à sa dernière demeure. L'haltérophile international était décédé, tôt dans la matinée de dimanche, dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute Est-Ouest, du côté de la localité appelée douar Gouassmia, dans la wilaya de Relizane, alors qu'il se rendait à Alger pour un stage préparatoire. Agée de 23 ans, le défunt, était considéré par ses paires comme une icône nationale de la discipline, après avoir était sacré champion d'Afrique et Arabe pendant plus de cinq ans. Il avait également décroché la troisième place dans sa catégorie, aux championnats du monde d'haltérophilie, junior en 2013, à Lima (Pérou).

ARTS MARTIAUX/VO VIETNAM:

78 athlètes en stage de présélection début décembre à Alger

SOIXANTE-DIX-HUIT (78) ATHLÈTES de Vo vietnam prendront part à un stage de présélection les 1er et 2 décembre au Centre de regroupement et de préparation de Souïdania (Alger) en vue de «détecter les éléments les plus doués pour former les toutes premières sélections nationales» de la discipline, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM).»C'est la première fois que nous procédons de la sorte pour constituer nos différentes sélections nationales, des plus jeunes aux seniors», a indiqué le présidant de la FAAM, Djamel Taâzibt. Ce large éventail d'athlètes, bientôt appelés à entrer en regroupement à Souïdania, comporte en effet des candidats âgés de 12 ans à plus de 18 ans, répartis sur 10 catégories de poids, qui diffèrent suivant le sexe et la catégorie d'âge.»Les 78 athlètes en question sont les champions d'Algérie en titre dans leurs catégories respectives. Donc, en ne retenant que les meilleurs parmi eux à l'issue de ce stage de présélection, nous obtiendrons la crème des crèmes, qui sera la digne représentante des couleurs nationales», a expliqué Taâzibt. L'Algérie ambitionne en effet de prendre part aux prochains Championnats d'Afrique de Vo vietnam, prévus en 2017 dans un pays qui reste à désigner. L'organisation de cette compétition est cependant tributaire de la création d'une Confédération africaine de la discipline, indispensable au projet. La pratique du Vo vietnam en Algérie a débuté pendant les années 1970, mais de manière officieuse. Ce n'est qu'en 1987 qu'elle a intégré la Fédération algérienne d'aïkido et de sports assimilés, avant de devenir en 2001 une des disciplines constitutives de la Fédération algérienne des arts martiaux.

LIGUE NATIONALE PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL

La Ligue nationale punit le MOB, le MCA, le MCO, le CRB et avertit contre d'autres dérapages

Face au retour de la bête immonde dans nos stades notamment, après ce qui vient de se passer au stade de l'Unité africaine de Béjaïa et au stade du 5-Juillet, la commission de discipline de la Ligue nationale de football a sévèrement sévi contre les fautifs afin mettre un holà à la mascarade, pour ne pas dire au massacre, qui ternit de plus en plus l'image de notre football.



Ainsi, la commission de discipline de la Ligue nationale, présidée par Hadjadj dans sa dernière réunion de lundi, n'y est pas allé de main morte cette fois avec notamment le club Béjaoui des Crabes, le MOB .Ce dernier, déjà miné par une crise interne et en total déclin après une série de résultats en dents de scie, a été lourdement sanctionné. Le club a en effet écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux premiers à l'extérieur. Outre cette sanction, le club phare de Yemma Gouraya devra s'acquitter d'une amende de 200 000 DA, toujours selon le communiqué de la Ligue nationale professionnelle. Pour rappel, cette punition fait suite aux «incidents graves» survenus «pendant et après la rencontre» MO Béjaïa MC Oran, disputée vendredi dernier au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans le cadre de la 12e journée du championnat. Le match nul qui a sanctionné les débats entre l'équipe locale et les Hamraoua du MCO a poussé les fans du club local à agresser sur les fans du club visiteur. Ces derniers, acculés de partout et se sentant en danger, ont trouvé refuge sur le terrain, obligeant l'arbitre de la rencontre à arrêter la partie pour un temps record de plus de 21 minutes. Le MCO a pour sa part écopé d'un seul match de suspension. L'autre club, pénalisé lors de la réunion de la commission de discipline de la Ligue nationale professionnelle, est le MC Alger. Le Doyen, qui avait entamé sa nouvelle saison par quatre matchs à huis clos, s'est vu infliger cette fois-ci deux matchs de suspension pour « utilisation de fumigènes et un signal avec dommage physique à supporter blessé» survenu lors du derby algérois face au CR Belouizdad (0-1).

Son adversaire du jour, le Chabab de Belouizdad, s'est quant à lui, vu infliger un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes». Sur le plan personnel, la commission de discipline de la LFP a suspendu le défenseur sétifien de l'Entente, Abdelkader Bedrane, pour trois matchs ferme après son «geste antisportif envers des officiels plus contestation de décision ». La LFP a précisé que le dossier du match JS Saoura - ES Sétif (2-1) reste ouvert pour complément d'informations suite à un incident survenu après la rencontre. On croit savoir que la Ligue professionnelle a été destinatrice d'un rapport accablant de la part du président de l'ESS, Hacène Hammar, contre le club de la Saoura, où son équipe aurait vécu l'enfer. Dans une intervention téléphonique sur une chaîne de télévision privée algérienne, il dit que la Ligue va sérieusement monter au créneau pour prendre dorénavant des sanctions plus sévères pour mettre fin à la violence, et ce quitte à arrêter carrément la compétition. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé hier le programme de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, dont les rencontres se dérouleront les 1er, 2 et 3 décembre prochain. Cette journée sera inaugurée par deux matchs prévus le jeudi 1er décembre : USM Bel -Abbès - USM Alger et JS Kabylie - Olympique Médéa. Elle se poursuivra vendredi avec le déroulement de trois rencontres, alors que les derniers matchs se joueront samedi. Deux rendez-vous se dérouleront à huis clos suite aux dernières sanctions infligées par la LFP : MC Alger - RC Relizane et MC Oran - JS Saoura. Le championnat va observer ce week-end un arrêt pour laisser place aux matchs des 32es de finale de la coupe d'Algérie.

S. S.

5e JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE:

Une affaire de points entre grosses pointures

LA CINQUIÈME journée de la Ligue des champions se poursuivra ce mercredi sur les terrains européens. Il ne reste plus qu'une poignée de points à distribuer pour définir ceux qui seront au prochain tour de l'épreuve. Pour l'instant on ne connaît que cinq clubs qualifiés pour les huitièmes de finale. Cinq équipes sont qualifiées pour les huitièmes de finale, il ne reste plus qu'à trouver preneurs pour les onze dernières. Côté français, il n'y a que le PSG qui a son billet validé pour la prochaine phase. Au sein du groupe A, les deux clubs, qui sont en huitièmes, Arsenal et le Paris Saint-Germain s'affrontent à l'Emirates Stadium à Londres ce soir. La première place sera évidemment en jeu pour ces deux équipes qui ont 10 points. Le club qui remportera la rencontre terminera obligatoirement en tête du groupe car en cas d'égalité, c'est à la différence particulière, confrontation entre les deux équipes, que se définit la position au classement. Lors du match aller, les Parisiens et les Londoniens s'étaient séparés sur un match nul, 1-1.Les Français et les Anglais sont toutefois sur des dynamiques différentes. Arsenal a fait deux matches nuls, 1-1 face à Manchester United le 19 novembre et également 1-1 face à Tottenham le 6 novembre. Deux rencontres compliquées à gérer, mais les Gunners ont réussi à s'en sortir sans y perdre trop de plumes en championnat. Quant au PSG, il sort de trois victoires consécutives en Ligue 1, face à Lille, Rennes et Nantes.

La Ligue des champions devra donner lieu à un tout autre match dans un duel pour éviter les grosses cylindrées dès les huitièmes de finale. Une victoire suffit à ces deux clubs pour se qualifier, mais il faudra compter sur un faux pas de leurs adversaires directs pour s'assurer la tête du groupe. Dans le groupe C, les Allemands du Borussia Mönchengladbach reçoivent les Anglais de Manchester City, tandis que les Espagnols du FC Barcelone se déplacent sur le terrain des Ecossais du Celtic Glasgow. Au classement les Blaugranas mènent avec neuf points, devant les Citizens avec sept, tandis que les Allemands et les Ecossais, respectivement avec quatre et deux points, ne sont pas encore éliminés des huitièmes même s'ils s'en rapprochent. Dans le groupe F, les Espagnols du Real Madrid font un court déplacement au Portugal pour y affronter le Sporting CP. Les Madrilènes devront gagner pour valider leur qualification pour les huitièmes et rester au contact des Allemands du Borussia Dortmund, déjà qualifiés, qui vont recevoir les Polonais du Legia Varsovie. Le groupe A avec Arsenal et le PSG, ainsi que le groupe D avec l'Atlético Madrid et le Bayern Munich, ont déjà connu leurs dénouements. Six groupes, dont les deux abordés quelques lignes plus haut, pourront se définir dès cette cinquième journée. Au sein du groupe B, une victoire de Benfica face aux Turcs du Besiktas garantirait la qualification aux Portugais.

EQUIPE-TYPE DE L'ANNÉE DE L'UEFA:

Ryad Mahrez nommé

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN de Leicester City (Premier League) Ryad Mahrez, est désigné dans la liste des 40 footballeurs nommés pour figurer dans l'équipe-type de l'année 2016 de l'UEFA, a indiqué l'instance dirigeante européenne lundi.Outre Mahrez, la liste est marquée par la présence d'un autre joueur africain, en l'occurrence Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund). Les stars mondiales à l'instar de Messi (Barcelone), Ronaldo (Real Madrid) ou encore Neymar (Barcelone) sont bien placées pour figurer dans l'équipe-type de l'année de l'UEFA.

COUPE D'ALGÉRIE (32es DE FINALE): USMAN-USB SAMEDI, CSC-ASMO VENDREDI

LE MATCH USM Annaba-US Biskra a été décalé à samedi alors que CS Constantine-ASM Oran a été avancé à vendredi, dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Ce changement intervient dans le souci de «permettre à la télévision nationale de couvrir les deux rencontres», explique la même source. Le tirage au sort des 32es de finale, effectué la semaine dernière, a donné lieu à de belles affiches, entre autres MO Béjaïa-NA Hussein-Dey, CS Constantine-ASM Oran et JSM Béjaïa-USM Blida. Le vainqueur de la dernière édition, le MC Alger, a hérité d'un club de division amateur, à savoir l'OM Arzew.

STAGE AU PROFIT DE JEUNES ARBITRES «PROMETTEURS» (FAF)

Des cours théoriques et pratiques sont prodigués tous les jours, depuis samedi dernier, lors de ce stage qui se poursuivra jusqu'à jeudi, par deux experts de la CAF, en l'occurrence Mohamed Zekrini et Slidja Moula, précise le site officiel de la FAF. Parmi ces cours, la révision et la modification des lois du jeu, les tests vidéo, la présentation par les jeunes arbitres de clips sur différents thèmes, des tests physiques et des feedbacks, conclut la même source.

CHAMPIONNAT DU MAROC : PREMIÈRE DÉFAITE POUR L'ITTIHAD TANGER DE BENCHIKHA

L'Ittihad Tanger, qu'entraîne le technicien algérien Abdelhak Benchikha, a concédé sa première défaite de la saison sur le terrain de Kawkab Marrakech (2-1), dans le cadre de 8e journée du championnat de première division marocaine de football. Les protégés de Benchikha, éliminés récemment des demi-finales de la Coupe du Trône, cèdent du terrain dans la course à la première place. Leur retard sur le leader, le Wydad Casablanca, est désormais de 7 points. Tanger (3e) n'est néanmoins qu'à une seule unité du deuxième le Raja Casablanca.

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS/CLASSEMENT DES BUTEURS:

Hamia (O Médéa) et Naidji (Paradou AC) mènent le bal

AVEC 6 RÉALISATIONS, Hamia devance au classement de la Ligue 1 cinq joueurs qui se partagent la deuxième place avec 5 buts chacun : Meghni (CS Constantine), Nadji (ES Sétif), Zaidi (JS Saoura), Benayad (RC Relizane) et Ghislain Guessan (USM Alger)..En Ligue 2, le jeune du PAC Zakaria Naidji domine le classement avec 8 buts, devant Mustapha Melika (ASO Chlef) avec 7 buts et Nabil Yalaoui (CABB Arreidj) qui compte 6 buts.

LE CHAMPIONNAT BELGE D'EXCEL, ÇA EXISTE



JOKE VRANCKEN, une Data Visualisation Specialist au bureau d'étude de marché Ipsos, est devenue vendredi la championne belge du logiciel tableur Excel, au terme d'une compétition en trois manches organisée depuis octobre par Microsoft.
"Journalistes, supporters et fans d'Excel ont assisté à cette lutte homérique qui, comme les manches précédentes, était divisée en trois épreuves: course de relais des données, gymnastique du graphique et lutte des formules", explique un communiqué de presse au sujet de la finale du championnat belge. L'Executive Briefing Center de Microsoft à Bruxelles s'était paré des couleurs blanches et vertes d'Excel pour l'occasion.
Joke Vrancken, une trentenaire originaire d'Heusden ayant participé "par curiosité", a battu ses quatre cofinalistes au terme d'une finale serrée. Le jury a basé son verdict sur la précision et la structure des données, mais aussi sur la justesse des formules. La visualisation a également joué un rôle important.
La championne belge se mesurera en février aux représentants de 21 autres pays lors de la grande finale internationale, dont le gagnant sera invité au siège de Microsoft à Seattle aux Etats-Unis afin de travailler sur les dernières fonctionnalités d'Office Excel.



SAINT-NICOLAS A DÉJÀ REÇU BEAUCOUP DE LETTRES DE PETITS BELGES



COMME chaque année, les enfants écrivent des lettres au Grand Saint. Mais cette année, la correspondance est énorme, selon bpost. Les dessins et demandes de jouets sont arrivés massivement dans les boîtes aux lettres. Comparé à la même époque l'an dernier, il s'agit d'une hausse de 40%."Le fait que plus d'enfants ont envoyé une lettre à Saint-Nicolas, ou qu'ils s'y soient employés plus tôt que d'habitude, peut s'expliquer par l'existence, pour la première fois, de boîtes aux lettres à l'image du Grand Saint", selon Barbara Van Speybroeck, porte-parole de bpost. "Nous avons réparti 2.200 boîtes aux lettres rouges garnies d'une mitre et d'une barbe. C'est un rappel pour les parents. S'ils aperçoivent ces boîtes, ils se souviennent que leur enfant ne doit pas oublier d'envoyer sa lettre." Plus de 10.000 lettres traitées chaque jour
Plus de 10.000 lettres sont traitées chaque jour au secrétariat de Saint-Nicolas de bpost. Une trentaine de personnes y travaillent. Parmi elles figure Christophe Mairy. Fort de ses 25 ans de carrière à la poste, c'est son premier automne au secrétariat temporaire de Bruxelles X. "La plupart des lettres sont légères, chouettes à lire. Mais parfois, des lettres plus tristes se glissent également dans la correspondance. Celle d'un enfant dont le papa était décédé récemment demandait à Saint-Nicolas de le ramener à la vie. Lire ce genre de choses ne laisse pas indifférent." Cette année, bpost devrait traiter quelque 300.000 lettres pour le Grand Saint. L'adresse est Saint-Nicolas, rue du Paradis 1, 0612 Ciel. Les enfants peuvent lui écrire jusqu'au 1er décembre. Saint-Nicolas, avec l'aide de bpost, répondra aux lettres sur lesquelles figure l'adresse de l'envoyeur.

CET AMÉRICAIN NE VEUT PAS CONNAÎTRE LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS



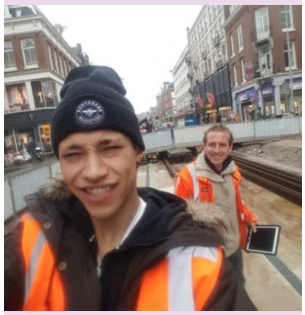
JOE CHANDLER ne sait toujours pas qui sera la prochain président des Etats-Unis. Echapper à l'un des principaux faits d'actualité du monde, c'est possible. Alors que le monde entier a commenté en large et en travers la victoire surprise de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine, Joe Chandler n'a toujours pas connaissance du triomphe du candidat républicain.
Pour demeurer dans l'ignorance du résultat, cet artiste doit employer les grands moyens. Evidemment, il évite tous les médias et les réseaux sociaux. En rue, il se promène avec une pancarte qui exprime son souhait. "Je ne sais pas qui a gagné et ça ne m'intéresse pas. Svp, ne me le dites pas."
Au départ, cette volonté d'esquiver l'issue du scrutin devait durer 24 heures et était destinée à ne pas entraver sa charge importante de travail au lendemain de l'élection. Au final, il a décidé de prolonger le suspense pour une durée indéterminée. "Tout le monde respecte ma décision", assure-t-il.

METALLICA VERSION POUET POUET



LE GROUPE de heavy metal américain Metallica, dont le nouvel album "Hardwired... To Self-Destruct" est paru vendredi, a livré une version enjouée de son hymne cauchemardesque "Enter Sandman" interprétée sur des instruments-jouets dans une nouvelle édition de l'exercice en compagnie de The Roots et de l'animateur Jimmy Fallon, dans le cadre du "Tonight Show", mercredi soir sur NBC. Le guitar hero Kirk Hammett au mélodica, le bassiste Robert Trujillo à la guitare pour enfant, le batteur Lars Ulrich au tambour Fisher Price et le chanteur-guitariste James Hetfield à la clarinette (sur fond de kazoo et xylophone), une formation qui vaut son pesant de cacahuètes, preuve en est le succès de la vidéo aux millions de vues, à visionner ci-dessous.
Mariah Carey, Adele, Meghan Trainor et Carly Rae Jepsen comptent parmi les autres stars à s'être déjà prêtées au jeu des "classroom instruments", dont une playlist est disponible sur YouTube.

REPÉRÉ DANS LA RUE, CET OUVRIER DEVIENT MANNEQUIN



NICKY LIBERT, un jeune ouvrier d'Amsterdam, a été signé par une agence de mannequin grâce à une simple photo postée sur Instagram.
De passage à Amsterdam, Danika Magdelena, une photographe londonienne de 21 ans, est tombée par hasard sur un jeune ouvrier au charme indéniable. Totalement séduite par le jeune homme, elle lui a demandé pour le prendre en photo et a publié son cliché sur Instagram.
"Je suis tombée par hasard sur cet ouvrier à Amsterdam et je lui ai demandé une photo parce qu'il est magnifique", a-t-elle écrit, demandant à ce que "quelqu'un le signe".
Et à peine une semaine plus tard, le jeune homme, prénommé Nicky Libert a été contacté par la prestigieuse agence Elite. Depuis, le jeune homme comptabilise plus de 44.000 fans sur les réseaux sociaux, et se fait doucement à sa nouvelle vie.
"QUELLE SEMAINE INCROYABLE J'AI VÉCU!
Ça a été les montagnes russes! Tout a changé subitement du jour au lendemain et j'essaie encore de m'y ajuster. Je dois avouer que ça va de mieux en mieux avec le temps. Je voudrais remercier Danika Magdelena pour cette incroyable opportunité!", a écrit le jeune homme avant d'ajouter que "les rêves deviennent vraiment réalité".
Mais si Nicky Libert a aujourd'hui un pied dans le monde dans la mode, il n'en oublie pas moins d'où il vient. Il y a quelques jours, il a posté une photo de lui sur un nouveau chantier. "Retour aux sources... La vraie vie reprend son cours".

Le saviez-vous

14 ANS AVANT LE NAUFRAGE DU TITANIC, UN ÉCRIVAIN AVAIT TOUT PRÉDIT !



14 ans avant le naufrage du Titanic, Morgan Robertson écrit un livre sur un navire appelé le "Titan" qui a percuté un iceberg et a coulé « Le naufrage du Titan » est un roman écrit par Morgan Robertson et publié en 1898 sous le nom de « Futility ». Le roman parle du plus grand paquebot de son époque qui a sombré dans l'Atlantique après qu'il a heurté un iceberg.
En plus d'avoir le même résultat avec le Titanic (percuter un iceberg, le naufrage, la ressemblance des noms « Titan » et « Titanic »), il y avait d'autres similitudes étranges. Le Titan et le Titanic mesuraient tous les deux plus de 800 pieds de long, ils ont tous les deux étaient connus comme «insubmersible», ils ont sombré dans l'Atlantique Nord, les deux navires embarquaient 3000 passagers et ils n'avaient pas assez de canots de sauvetage pour sauver tout le monde.
Une simple Coïncidence ou un signe du destin ?

Facebook est encore une plaie pour l'autonomie des smartphones Android



Une nouvelle étude montre que désinstaller l'application préférée des mobinautes permet de gagner 20% en moyenne en autonomie.

L'application Facebook est souvent montrée du doigt pour ses conséquences sur la performance générale et l'autonomie des smartphones. Souvent ouverte mais surtout très gourmande en arrière plan afin de gérer les notifications, l'app a portant été plusieurs fois optimisée pour régler ce problème.

Manque de bol, selon de nouveaux tests, rien n'a vraiment changé.

Selon des mesures effectuées par TechWorldZone, désinstaller l'application de son smartphone Android (ainsi que Messenger) permettrait de gagner en moyenne 20% d'autonomie. Mieux, sa mise l'écart booste le lancement des autres applications qui démarreraient 15% plus vite.

Piqué au vif, Facebook a communiqué sur la question mais de manière incomplète.

Le roi des réseaux sociaux reconnaît bien "des problèmes de performance provenant de notre application Android pour quelques personnes" mais n'évoque absolument pas la question de l'autonomie.

Si vous êtes concerné, une solution consiste donc à retirer l'app et à se rendre sur la version Web du service qui offre à peu près la même expérience ou d'utiliser Facebook Lite. Le logiciel a recours à différents mécanismes afin d'afficher les photos publiées sur le réseau social dans une qualité moindre afin de gagner en rapidité et réduire la consommation de données et donc de batterie. Sauf qu'elle est dédiée à la base aux pays émergents...

HP ENTERPRISE SE DÉFAIT DE SA BRANCHE LOGICIELS DANS UNE FUSION AVEC MICRO FOCUS

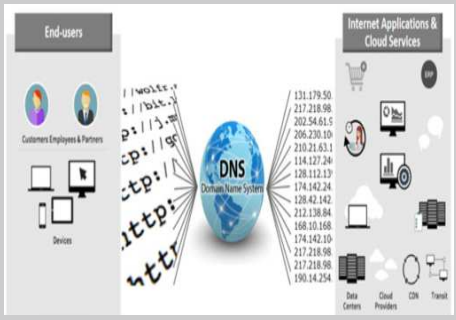
HP Enterprise a officialisé la scission et la fusion des actifs non essentiels de sa branche logiciels avec la firme britannique Micro Focus International. Une opération valorisée à 8,8 milliards de dollars.

Confirmant les bruits qui circulaient depuis quelques jours, HP Enterprise (HPE) a annoncé la vente de sa division logiciels au britannique Micro Focus International. Cela prendra la forme d'une fusion dans une co-entreprise dont les actionnaires d'HPE détiendront 50,1% et qui sera dirigée par Micro Focus, lequel versera 2,5 milliards de dollars en numéraire. De son côté, HP a évalué à 700 millions de dollars les coûts relatifs à cette scission. Cette opération est valorisée à 8,8 milliards de dollars.

La branche logiciels d'HPE est issue pour partie de l'acquisition d'Autonomy en 2011 pour 10,3 milliards de dollars et de Mercury Interactive en 2006 pour 4,5 milliards de dollars. Ses revenus ont baissé, passant de 3,9 milliards de dollars en 2014 à 3,6 milliards en 2015.

"L'approche de Micro Focus (...) garantira des niveaux d'investissement plus élevés sur des secteurs en croissance comme l'analyse de big data et la sécurité" a déclaré Meg Whitman, directrice générale d'HPE, "tout en maintenant une plateforme stable pour des produits logiciels essentiels, sur lesquels les clients comptent".

ORACLE RACHÈTE LE FOURNISSEUR DE DNS DYN



OUI, ORACLE est un acteur majeur des datacenters. Mais avec ce rachat, les rêves de Larry Ellison côté cloud se font plus intenses. De quoi aller chatouiller AWS, Azure et autres Google ?

Oracle rachète le fournisseur de DNS Dyn, qui a aussi une activité de gestion de la performance du cloud. Objectif : étendre ses solutions de cloud computing et prendre des parts de marché à ses rivaux tels qu'Amazon.

"La solution DNS de Dyn étend la plate-forme de cloud computing d'Oracle et fournit aux clients professionnels un guichet unique pour l'Infrastructure-as-a-Service (IaaS) et le Platform-as-a-Service (PaaS)" mentionne Oracle dans un communiqué. Les détails financiers de l'opération n'ont pas été communiqués.

Dyn fournit une épine dorsale pour de nombreux services populaires en ligne, dont de la gestion de trafic et l'enregistrement de domaine. L'entreprise travaille avec 3 500 clients, dont Reddit, Twitter, Netflix et Pfizer.

DE QUOI ALLER VERS LE CLOUD POUR ORACLE

La société a récemment fait les gros titres lire : DynDNS : Face aux objets connectés, l'Internet américain a tremblé) après avoir été victime de l'une des plus importantes attaques de déni de service distribuées (DDoS) jamais constatées. Le DDoS, lancé en octobre, a été qualifié de "complexe et sophistiqué" par Dyn. Il a été rendu possible grâce au botnet IoT Mirai et a réussi à perturber et ralentir d'innombrables domaines.

Oracle mentionne que l'acquisition permettra aux clients d'accéder aux outils de trafic et de performance de Dyn, leur permettra d'optimiser les coûts et d'améliorer les revenus basés des sites Web.

"Oracle propose déjà des solutions IaaS et PaaS pour les entreprises qui créent et gèrent des applications Internet et des services cloud" mentionne Thomas Kurian, président du développement de produits chez Oracle. "Le DNS très évolutif et mondial de Dyn est un composant essentiel et une extension naturelle de notre plate-forme de cloud computing".

En septembre, après le lancement des datacenters de seconde génération d'Infrastructure-as-a-Service (IaaS) d'Oracle, le CTO Larry Ellison d'Oracle proclamait "l'avance d'Amazon est terminée" sur le marché du cloud.

Compte tenu de la popularité d'Amazon Web Services (AWS), de Microsoft Azure, des solutions IBM et de Google Cloud, difficile de croire que Oracle a une empreinte importante, pour l'heure, sur le marché du cloud. Cependant, l'investissement dans des entreprises - comme Dyn - possédant contacts et plates-formes déjà en place, pourrait éloigner Oracle de son marché historique, et le conduire dans la bonne direction.

IPHONE : SIRI PERMET ENCORE DE CONTOURNER LE VERROUILLAGE

LA FAILLE dans l'assistant personnel (sous iOS 10 et inférieurs) permet d'accéder à des photos et contacts en court-circuitant l'écran de verrouillage. Encore une fois, Siri démontre qu'il est le talon d'Achille de l'iPhone. Une nouvelle vulnérabilité dans l'assistant personnel permet en effet d'accéder à des contenus stockés dans le smartphone malgré l'activation de l'écran de verrouillage. C'est loin d'être une première. La faille touche les versions d'iOS à partir de la 8.x et jusqu'à la dernière en date (10.x).L'exploit a été mis en ligne sur YouTube par iDeviceHelp et EverythingApplePro, il nécessite que l'attaquant ait accès physiquement au terminal et connaisse le numéro de téléphone associé.

Ensuite, en appelant l'iPhone, l'attaquant peut appuyer sur l'icône Message et choisir l'option d'envoi d'un message en tant que réponse à l'appel. A travers Siri et en maintenant le bouton principal enfoncé,il s'agit alors de demander l'activation de VoiceOver pour la lecture d'écran.

Questions ?
Réponses !

QUE FAIRE QUAND ON A LES YEUX SECS ?



La sensation de sécheresse oculaire que nous ressentons parfois, résulte d'une incapacité à produire suffisamment de larmes pour assurer le confort des yeux. Un picotement ou une sensation de brûlure, l'envie de se gratter en permanence (surtout pas, vous ne ferriez qu'aggraver les choses !), la présence de mucus filant autour des yeux, une gêne à la lumière ou à l'ouverture des yeux le matin, un larmoiement excessif… les symptômes sont nombreux et varient d'une personne à l'autre. La seule constante : une gêne souvent conséquente.

Les conséquences des yeux secs

Le manque de larmes provoque un inconfort oculaire mais… pas seulement. Il peut en effet entraîner une inflammation de la cornée ou une conjonctivite.

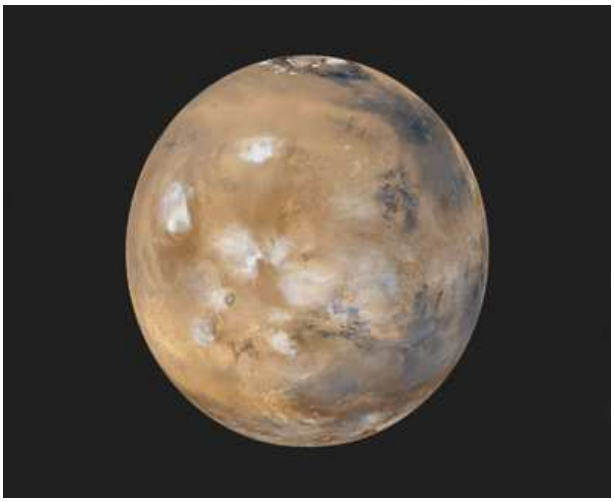
Quelles sont les causes ?

Les causes peuvent aussi en être environnementales. Une pièce surchauffée, le vent ou la fumée de tabac peuvent favoriser ce type de troubles.

Notons également que d'une manière générale, la production lacrymale diminue également avec l'âge. Elle peut aussi être associée à… l'arthrite ou à la consommation de certains médicaments. Diurétiques, bétabloquants, antihistaminiques, somnifères, antiacnéiques et analgésiques sont particulièrement concernés. Une visite chez un ophtalmologiste permettra de déterminer les causes de votre sécheresse oculaire. Le traitement se fera le plus souvent par l'administration de larmes artificielles, utilisées sous la forme de collyres.

La Nasa veut privatiser les télécommunications autour de Mars

Plutôt que d'investir temps et argent dans le développement, la construction et le lancement d'un système de communication à un ou plusieurs satellites pour la prochaine décennie, la Nasa pourrait faire appel au privé et se contenter de devenir un simple consommateur des liaisons entre la Terre et Mars.



La Nasa souhaite la libéralisation des télécommunications autour de la planète Mars et l'ouvrir au secteur privé ! L'agence spatiale a émis une demande d'information (Request for Information ou RFI) pour savoir si des organismes privés, voire universitaires, seraient intéressés par la fourniture de services de communications entre Mars et la Terre par des satellites en orbite autour de la Planète rouge. Son idée est d'amener le secteur privé à investir dans un satellite essentiellement de relais commercialisant ses services.

Toutefois, cette RFI n'est pas un appel d'offres. La Nasa ne garantit pas qu'elle octroiera un contrat à l'issue de la procédure. Elle recherche plutôt des informations sur la meilleure façon de garantir le transfert de données entre les deux planètes au cours de la décennie 2020. Actuellement, ces services sont exclusivement fournis par les sondes spatiales Mars Odyssey et Mars Reconnaissance Orbiter (MRO). Lancées en 2001 et 2005, elles sont malheureusement en fin de vie. Pour prendre le relais, il y a Maven (arrivée prévue en septembre 2014) et le Trace Gaz Orbiter de la mission ExoMars 2016 (Esa) dont le lancement est prévu en janvier 2016. Après ces deux missions, plus aucun orbiteur n'est prévu, occasionnant ainsi un réel risque de rupture de service à partir de 2025. Or, au sol, plusieurs missions vont se succéder à un rythme soutenu telle ExoMars 2018, Curiosity 2, Insight et bien d'autres en projet.

Des besoins de communication exponentiels

Au pays du capitalisme roi, cette idée n'est pas aussi incongrue qu'il y paraît. En s'engageant à acheter, en effet, des minutes de communications sur toute la durée de vie d'un service commercial, la Nasa souhaite pousser le secteur privé — ou des laboratoires universitaires — à investir ce créneau. Dans le même esprit que celui qui a permis à SpaceX et Orbital Sciences de développer leur propre cargo spatial dans le cadre du partenariat public-privé COTS, l'agence spatiale fait le pari que de nouvelles technologies et des services à valeur plus ou moins ajoutée sont susceptibles d'émerger. L'objectif de cette RFI est d'explorer de nouveaux modèles économiques basés sur le principe du PPE. Autrement dit, la Nasa fournirait de nouvelles technologies et céderait un certain nombre de brevets, favoriserait le transfert des technologies les plus critiques. En échange, l'autre partie financerait l'achat, la construction et le lancement de ce satellite.

À cela s'ajoute que la Nasa donnerait carte blanche à l'opérateur pour y intégrer d'autres charges utiles. Ce satellite devra utiliser les dernières innovations en matière de télécommunications pour augmenter les taux de transfert qui, aujourd'hui, ont atteint un plancher. Les ondes radio, utilisées pour communiquer entre Mars et la Terre seraient remplacées par des systèmes optiques utilisant le laser que la Nasa est en train de développer. Le problème est réel : actuellement, les missions collectent tant de données que les débits à transmettre dépassent les capacités des systèmes de communications. Un engorgement qui ralentit les programmes spatiaux. À terme, la Nasa souhaite des liaisons vidéo quasiment directes en très haute définition, voire dans un format qui s'approche de la 4K. Un besoin spécifique auquel seule l'optique peut répondre.

Vers une sixième extinction de masse ?

DES SCIENTIFIQUES internationaux s'inquiètent des premiers signes possibles d'une extinction en masse d'espèces qui serait la sixième dans l'histoire de la Terre. Vertébrés et invertébrés sont concernés. Principales causes envisagées : des changements affectant l'habitat des animaux et le climat.

La biodiversité actuelle, résultat de 3,5 milliards d'années d'évolution, a-t-elle atteint un point critique ? Dans un article paru dans Science, une équipe internationale de scientifiques s'inquiète d'une large vague de disparition d'espèces animales. Celle-ci pourrait représenter le signe d'une extinction en masse d'espèces, la sixième que connaîtrait la planète. Dans cette étude, les chercheurs signalent que depuis le début du XVIe siècle, plus de 320 espèces de vertébrés terrestres se sont éteintes. Celles qui restent auraient vu leur population diminuer de 25 %. Chez les vertébrés, 16 à 33 % seraient menacées ou en danger. Les grands animaux faisant partie de la « mégafaune » (éléphants, rhinocéros, ours polaires…) sont particulièrement touchés. En effet, ces populations ont des taux de croissance moins élevés et une descendance souvent plus restreinte que celles d'animaux plus



petits. Ils ont aussi généralement besoin de vastes habitats pour maintenir des populations viables. Mais leur masse importante en fait aussi des cibles privilégiées pour la chasse...

Les conséquences de la perte de grands animaux ont pu être étudiées localement. Par exemple, au Kenya, des chercheurs ont observé l'effet du déplacement d'espèces de la mégafaune (zèbres, girafes, éléphants…) sur l'évolution des écosystèmes. Assez rapidement, ils ont constaté que ces zones étaient envahies par les rongeurs. L'herbe et les arbustes se développaient, il y avait plus de graines et d'abris disponibles et moins de risque de prédation. Conséquence : le nombre de rongeurs a doublé, tout comme celui des ectoparasites porteurs de maladies qu'ils hébergeaient.

Le nombre d'invertébrés est presque divisé par deux

Mais les grands vertébrés terrestres ne sont pas les seuls concernés. Chez les invertébrés, 67 % des populations suivies ont montré un déclin de 45 % en 35 ans alors qu'en même temps, la population humaine a doublé. Cette disparition d'invertébrés serait elle aussi causée par une perte des habitats et au changement de climat. Celle-ci pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes, mais aussi sur le bien-être humain. En effet, les insectes pollinisent 75 % des cultures mondiales et jouent aussi un rôle important dans la décomposition de la matière, processus qui favorise la productivité des écosystèmes.

Alors que les cinq crises précédentes ont été causées par des phénomènes naturels, l'actuelle disparition d'espèces animales pourrait être liée à l'activité humaine. C'est pourquoi Rodolfo Dirzo, professeur de biologie à Stanford et principal auteur de l'article, parle de notre période comme celle de la « défaunation de l'anthropocène » : « là où la densité humaine est élevée, vous obtenez une vitesse élevée de défaunation, une incidence importante des rongeurs et ainsi de hauts niveaux de pathogènes, ce qui augmente le risque de transmission de maladies. Qui aurait pensé que la défaunation seule aurait toutes ces conséquences dramatiques ? ».

Météorologie : la révolution silencieuse est en marche, selon l'OMM

A l'heure du changement climatique, météorologie et climatologie marchent main dans la main pour des modèles de prévision de plus en plus précis.



Lors de la première Conférence scientifique publique mondiale sur la météorologie, a Montréal, plus de 1.000 scientifiques se sont penchés sur la question de l'avenir de la météo. Une hausse de 1 degré génère 7% plus de vapeur d'eau, et comme l'évaporation est le moteur de la circulation des flux dans l'atmosphère, une accélération des phénomènes météorologiques est à prévoir, rapporte l'AFP. Avec le réchauffement climatique, "les nuages vont se former plus facilement, plus rapidement et les pluies vont être plus fortes", de même que les grands épisodes de froid, de chaleur et de sécheresse, a affirmé Simon Wang de l'Université Utah State, dont les propos sont relayés par l'AFP.

Cette influence des changements climatiques sur la météo aura des impacts très concrets sur nos modes de transports. Par exemple, les changements climatiques donnent plus de force aux jet-streams. Ainsi, d'ici 2050, nous passerons "deux fois plus de temps en vol dans des turbulences", relève l'AFP, citant le météorologue Paul Williams. De même, si la concentration en dioxyde de carbone augmente de façon exponentielle dans les prochaine années, difficile de savoir comment les avions réagiront à ces "masses d'air très agitées", relaie l'AFP. Côté transport maritime, la hauteur des vagues augmentera, ne facilitant pas la tâche des transporteurs qui rencontrent déjà aujourd'hui des vagues notoirement plus impressionnantes qu'auparavant.

Prendre en compte le changement climatique : un nouveau défi pour la météorologie

Ainsi, la prise en compte des paramètres liés aux changements climatiques est le grand défi que les météorologues devront relever au cours des prochaines années, a expliqué le professeur Wang. Les "super-ordinateurs" seront nécessaires pour étudier cet impact. En tout état de cause, la météorologie devra s'adapter en profondeur : "la révolution silencieuse est en marche", a proclamé l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le 12 août. Il est temps de "définir les priorités de la recherche scientifique future et son potentiel à générer de meilleurs services novateurs en matière de météorologie", explique l'OMM. Il s'agit d'aller encore plus loin dans la logique de perfectionnement : "les prévisions d'aujourd'hui à cinq jours sont actuellement aussi fiables que les prévisions à deux jours d'il y a vingt ans", rappelle Michel Jarraud, secrétaire général de l'OMM. Pour y parvenir, "les météorologues et les climatologues développent actuellement des « prévisions météorologiques et climatiques intégrées » qui abolissent davantage les frontières entre la science météorologique et la science climatique », relève Michel Jarraud.

Des prévisions probabilistes de plus en plus précises

Ainsi, de nouveaux outils d'information devront être perpétuellement mis au point. Ces outils de plus en plus puissants doivent permettre de "réduire des risques découlant d'événements extrêmes et ainsi mieux gérer les transports, l'énergie, l'eau et les autres systèmes vitaux dont nous dépendons tous", poursuit le secrétaire général. Il s'agira notamment d'"améliorer la qualité des prévisions de cyclones tropicaux et autres phénomènes météorologiques à fort impact au-delà de deux semaines d'échéance", souligne l'OMM. Par exemple, ces nouveaux outils peuvent consister en des "prévisions d'ensemble", qui sont "composées de plus de 50 simulations pour des évènements tels que la trajectoire potentielle d'une tempête", détaille l'Organisation. Ainsi, "sur la base de ces prévisions, des probabilités peuvent être assignées aux différentes trajectoires possibles qu'une tempête pourrait suivre ainsi qu'a son intensité", poursuit-elle.

Dès lors, l'OMM prédit que les prévisions dites probabilistes seront "de plus en plus précises dans l'espace et dans le temps". Très sophistiqués, les modèles intégreront toujours davantage "les composantes et le processus du système-Terre", déclare l'OMM. Les informations concernant l'atmosphère, les océans, la topographie, le changement de l'occupation des sols, la végétation, les lacs, les rivières, les nuages et les tendances socio-économiques seront intégrées de façon de plus en plus pointue. Concrètement, ces modèles pourront servir "d'aide à la décision" et être "utiles pour de nombreux aspects de nos vies", conclut l'Organisation.

Afrique : les défis de l'adaptation au changement climatique

ALORS QUE la sécheresse et les inondations frappent actuellement l'Afrique, l'ONU insiste sur l'importance d'investir dans des mesures pour renforcer la résilience climatique des pays. Le coût d'adaptation est de 7 à 15 milliards de dollars par an.

Les investissements dans l'adaptation au changement climatique "peuvent aider à promouvoir les moyens de subsistance de 65% d'Africains en 2050", souligne un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) publié le 13 août. Alors que l'Afrique accueillera 2 milliards de personnes en 2050, soit le double de la population actuelle, la majorité "dépendra de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance".

"Avec 94% de l'agriculture dépendant de la pluviométrie, les effets futurs du changement climatique, notamment l'augmentation des sécheresses, des inondations et de la montée du niveau de la mer, peuvent réduire le rendement des cultures dans certaines régions d'Afrique de 15 à 20%", a prévenu Achim Steiner, Directeur exécutif du Pnue.

L'impact des phénomènes météorologiques extrêmes, qui frappent actuellement le continent, est étroitement lié au degré de préparation des pays ainsi qu'à leur capacité à réagir. "En intégrant les stratégies d'adaptation au changement climatique dans les politiques de développement nationales, les gouvernements peuvent fournir une transition vers la croissance verte, protéger et améliorer les moyens de subsistance de centaines de millions d'Africains", a ajouté M. Steiner.

D'autant que la sécheresse et les multiples conflits qui sévissent en Afrique de l'Est (Ethiopie, Soudan, Djibouti, Burundi, Ouganda, Somalie, Kenya…) menacent aujourd'hui 14 millions de personnes de famine, a alerté le 9 août le Bureau onusien de coordination des affaires humanitaires (Ocha). Tandis que des pluies torrentielles et inondations impactent, depuis juin dernier, l'Afrique de l'Ouest et centrale entraînant plusieurs dizaines de milliers de sinistrés (Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun, Tchad…).

Stocker l'eau, renforcer les capacités communautaires "pour gérer durablement les écosystèmes", améliorer la productivité agricole sont autant de mesures pour limiter la vulnérabilité des populations face au changement climatique.Un projet d'écosystème aquatique dans une collectivité locale au Togo "a conduit à une augmentation de l'accès à l'eau pour l'usage humain, l'agriculture et l'élevage de 488%", cite le rapport.



Financements de l'adaptation

Le continent africain n'est pourtant responsable que de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Aujourd'hui, le coût d'adaptation en Afrique est de 7 à 15 milliards de dollars par an. Si le réchauffement est contenu à 2°C, il "s'élèvera à 35 milliards de dollars par an d'ici 2040 et 200 milliards d'ici 2070", a prévenu le Pnue, dans une étude publiée en novembre 2013, en marge de la conférence sur le climat de Varsovie. Mais si aucune mesure d'adaptation n'est prise, les dommages pourraient coûter "jusqu'à 7% du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique d'ici 2100 dans un monde à 3,5-4°C".

Les fonds dédiés à l'adaptation en Afrique (hors Banque mondiale et banques nationales de développement) s'élevaient à 743 millions de dollars en 2010 et à 454 millions en 2011. Les fonds nécessiteraient une augmentation moyenne de 10 à 20% par an d'ici à 2020 pour couvrir les coûts de résilience à cette échéance, selon l'étude.

Les pays industrialisés ont promis 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, via un Fonds vert annoncé en 2010, pour aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique. La première capitalisation du Fonds vert pourrait aboutir avant fin 2016, avec un premier objectif de près de 20 milliards de dollars sur trois ans. Mais "il n'y a aucun aperçu clair du montant qui serait alloué aux pays de la région africaine et de la répartition probable du financement pour les mesures d'adaptation et de réduction", déplore le Pnue.

L'ONU prévoyait 245 projets de mécanisme du développement propre (MDP) en Afrique d'ici 2012 visant à réduire les émissions. La moitié des projets a été menée.

Même avec un scénario de réchauffement inférieur à 2°C d'ici 2050, la malnutrition en Afrique "pourrait augmenter de 25 à 90%", a prévenu Achim Steiner en soulignant la nécessité de développer "des cultures résistantes à la sécheresse, de construire des systèmes d'alerte précoce, d'investir dans les sources d'énergies renouvelables et d'assurer que les effets catastrophiques du changement climatique soient contrôlés ou, mieux encore, évités".

Des réfugiés climatiques

Les conséquences climatiques sur la sécurité alimentaire continuent de pousser les populations à une immigration transfrontalière. Selon le rapport "Global Estimates 2012", publié en mai 2013 par l'International Displacement Monitoring Centre (IDMC) et le Norwegian Refugee Council (NRC), l'Afrique comptait 8,2 millions de déplacés climatiques en 2013. Soit "plus de quatre fois plus qu'au cours des quatre années précédentes". Au Nigeria, 6,1 millions d'habitants ont été contraints à l'exode du fait d'inondations. Les zones arides en Afrique, qui représentent déjà environ la moitié du continent, pourraient croître de 4% d'ici 2100, selon le Pnue.

32,4 millions de déplacés climatiques ont été recensés en 2014 dans le monde. Ils devraient être 250 millions d'ici 2050, selon le Haut commissaire adjoint de l'ONU pour les réfugiés.

La conférence sur le climat prévue à Paris en décembre 2015 avait ouvert la voie à la création d'un statut de déplacé environnemental. En juin dernier, le Tribunal de l'immigration et de la protection néo-zélandais a accordé le statut de réfugié climatique à une famille de l'île de Tuvalu, en Polynésie.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Pensée

Cela fait 05 jours, le 19/11/2016 que nous a quittés à jamais notre cher fils, papa, frère et époux

TAOUIL abdelmoumen

Ta maman et tes adorables filles ne cessent de te réclamer.

Ta place est à tout jamais dans nos cœurs, en cette douloureuse et pénible circonstance, la famille **Taouil, Ait ziane,** demandent a tous ceux qui t'ont connue et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

Pensée

Triste fut le **16 Novembre 2016** ou nous a quittés à jamais notre chère sœur et mère

Mme KADA YASMINA Née INNOURI à l'âge de 49 ans .

Aucun mot ne pourra exprimer notre douleur ni apaiser nos larmes et notre tristesse.
Tu nous as quittés mais tu es toujours présente chacun de nous garde un peu de toi.
Un regard, un sourire ,une parole, un geste .

«à Dieu nos appartenons et a Lui nous retournons »

la famille Kada /Innouri

AVIS DE DISSOLUTION

Le liquidateur judiciaire informe le public que, par arrêt rendu par la Chambre commerciale/maritime près la cour de justice de TIPAZA en date du 04/11/2014, la société à responsabilité limitée «LINEA BLEU», dont le siège social est implanté à la rue Mohamed DJEBBAR n° 60, BOU ISMAIL, au capital social de 120.000,00 DA et dont l'objet est importation produits alimentaires, viande et poissons congelés, etc., **est dissoute.**
Les créanciers et tiers sont invités à se faire connaître dans un délai de trente jours à dater de la parution du présent avis, en faisant parvenir leur justification à l'adresse suivante :
M. le liquidateur judiciaire
Sarl «LINEA BLEU»
Place du 1cr-Novembre Bnt. A4 n° 3
09000 – BLIDA

Il est précisé que, passé ce délai, il ne sera fait droit à aucune réclamation.

POUR AVIS,
LE LIQUIATEUR JUDICIAIRE

PUB/GR



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES SIGNES DU VISAGE QUI EN DISENT LONG SUR VOTRE SANTÉ



La peau

Le type de peau de notre visage dépend directement de notre alimentation. Si cette dernière contient des acides gras essentiels, et une hydratation suffisante, notamment par l'eau mais aussi les aliments crus, votre peau n'en sera que plus éclatante. De même, une peau grasse à imperfections est généralement le signe d'une alimentation trop riche en graisse, source de déséquilibres dans notre organisme.

La couleur des yeux



La couleur des yeux peut se diviser en trois nuances :

■ **Bleu:** Les personnes aux yeux bleus sont généralement actives, résistantes, motivées, sensibles, et ayant tendance à avoir des problèmes de nervosité.

■ **Marron:** Les personnes aux yeux marrons n'ont généralement pas de problème de santé avant l'âge de 30 ans, âge où commencent à apparaître certains changements dans les résultats de leurs analyses médicales, ou encore les premiers problèmes de circulation et d'allergies.

■ **Vert :** Les yeux verts résultent d'une association entre les yeux bleus et les yeux marrons, ainsi les personnes ayant les yeux verts peuvent présenter les mêmes caractéristiques que les yeux bleus ou les yeux marrons.

Les cernes

Beaucoup de personnes ont des cernes, ce qui en plus de leur donner un air fatigué peuvent, selon la couleur de celles-ci, être en fait le signe d'autres problèmes de santé :

■ Des cernes jaunes sont généralement le signe d'un surmenage du foie et de la vésicule biliaire.

■ Des cernes foncées ou noires nous indiquent généralement un problème concernant les reins, la vessie et/ou les organes reproducteurs. Cette situation est généralement le fruit de problèmes digestifs antérieurs.

■ Des cernes grises font parfois référence à un problème touchant les reins, ou dans certains cas les poumons. Généralement cela est lié à une insuffisance du drainage lymphatique, ou à un problème hormonal.

Les poches sous les yeux

Les poches sous les yeux qui nous donnent un air triste et fatigué, sont souvent liées à une rétention d'eau. Elles apparaissent parfois dès le réveil, après un repas copieux ou pris trop tard, pour ensuite disparaître. Ces poches sont généralement le signe que corps n'élimine plus correctement les toxines et qu'une cure dépurative serait la bienvenue.
Lorsque ces poches deviennent un symptôme récurrent et que l'eau est remplacée par du gras, la situation est alors plus grave. Nous vous conseillons dans ce cas de voir un spécialiste afin de vérifier une possible inflammation des organes, ou la présence d'un kyste.

Le nez rouge



Une rougeur du nez peut parfois être le signe que le cœur est surmené, d'autant plus si vous avez des problèmes cardiaques dans vos antécédents personnels ou familiaux. Il conviendra alors de surveiller votre alimentation, faire de l'exercice, et surtout faire des analyses médicales régulières.

LES PRODUITS QUI ÉCLAIRCISSENT NATURELLEMENT LES AISSELLES

Chez vous, vous possédez certains aliments et produits naturels qui vous permettront d'éclaircir naturellement et sans aucun risque la peau foncée de vos aisselles.

Le citron



Le citron élimine les cellules mortes et éclaircit la peau qui, à la longue, s'obscurcit à certains endroits. De plus, il sert aussi de déodorant, vous pouvez donc utiliser ce remède tous les jours.
Comment s'y prendre ? Coupez tout simplement un citron en deux et frottez vos aisselles avec une moitié. Laissez sécher quelques instants et habillez-vous.
Évitez d'appliquer du citron juste après vous être épilée car vous auriez une sensation de brûlure intense.

Le jus de pomme de terre

Le jus de pomme de terre a également la capacité d'éclaircir la peau, aussi vous pourrez utiliser ce remède si vous avez un mixeur.
Mixez un petit morceau de pomme de terre et appliquez le jus que vous obtiendrez sur vos aisselles avec un morceau de coton.

L'eau oxygénée

Enfin, vous avez certainement chez vous ce produit qui a, comme vous le savez, la propriété de décolorer les cheveux.
Il vous suffira d'appliquer chaque jour un peu d'eau oxygénée sur vos aisselles. Vous verrez comme votre peau va vite s'éclaircir.

Un masque à base d'argan pour les rides

C'est un masque simple mais vraiment efficace. On le prépare de la façon suivante :

Dans un mixeur, nous devons mettre deux cuillères à soupe de yaourt, une cuillère à soupe de miel, et douze gouttes d'huile d'argan. Ces ingrédients doivent bien se mélanger jusqu'à ce qu'on obtiennent une espèce de pâte.



La première chose à faire pour commencer à utiliser ce masque, c'est de nettoyer soigneusement les zones où l'on a décidé de l'appliquer. Ensuite, on peut y aller ! On peut utiliser ce masque sur le visage, sur le cou, sur le décolleté, sur les mains, et même où l'on veut sur le corps. Laissez-le agir pendant au moins une demi-heure. Allongez-vous et détendez vous, c'est toujours mieux. Retirez finalement le masque avec de l'eau tiède.

brioches a l orange

Ingrédients

- 1 kg de farine blanche
- 1 grand verre sucre
- 1 verre huile + beurre fondu
- 1 verre eau + lait le tout tiède
- 1 verre jus d'orange
- 1 œufs + 1 sachet levure chimique + 1 sachet sucre vanillé
- 4 C à S de levure boulanger dilué dans peu d'eau tiède
- peu de sel
- extrait d orange

Les étapes

mélanger le jus d orange+ lait et eau + le sucre + sucre vanillé + huile+ 1 extrait d orange + 1 oeuf battus et terminer par farine + levures
mélanger jusqu a obtention d une pâte souple et un peu élastique,laisser doubler de volume. façonner des petites boules qu'on laisse lever une 2ème fois.



Préchauffé le four à thermostat moyen.
tracer la face du brioche (une sorte de croix)avec une lame tranchante. badigeonner d'œuf battu et saupoudrer de sucre semoule.
merci mimounati les enfants on adoré et les parents aussi

Briouates au fromage et aux épinards

Ingrédients

- 3 feuilles de pâte Filo
- 100 g d'épinards en branches surgelés
- 125 g de chèvre frais
- 25 g de pistaches natures
- 25 g de raisins secs
- 10 g de beurre
- huile d'olive
- sel
- poivre

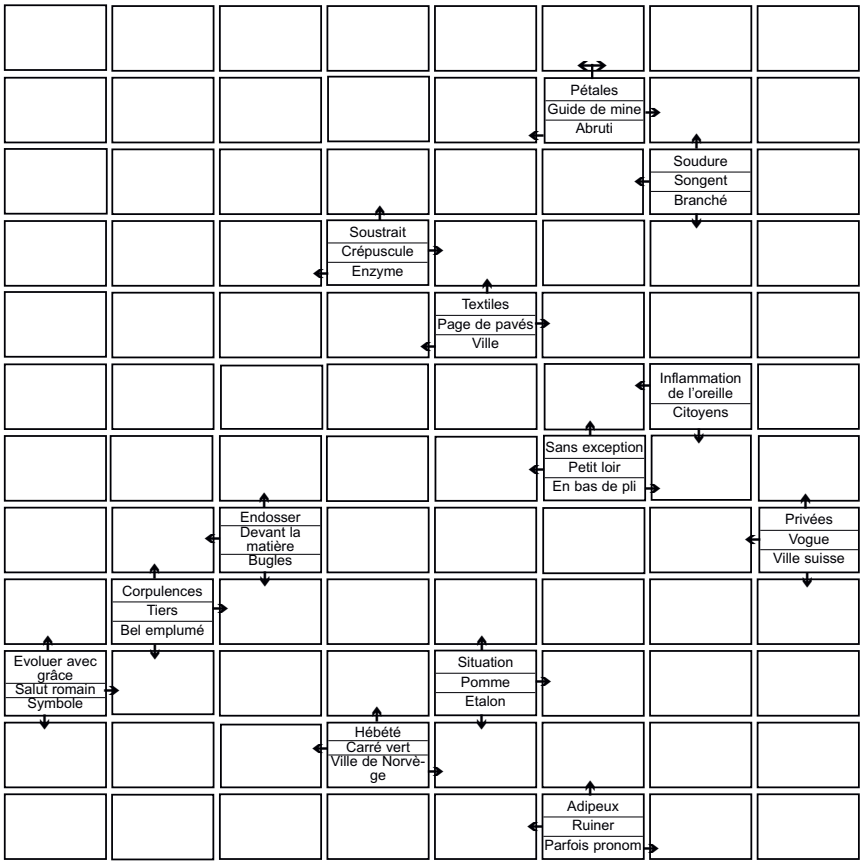
Les étapes

Dans une poêle, faire chauffer l'huile d'olive sur feu moyen pour y faire décongeler les épinards. Laisser leur eau s'évaporer.
Pendant ce temps, écraser le chèvre à la fourchette. Concasser grossièrement les pistaches.
Faire fondre le beurre et réserver.
Dans un bol, mélanger les épinards, le chèvre, les pistaches et les raisins secs.

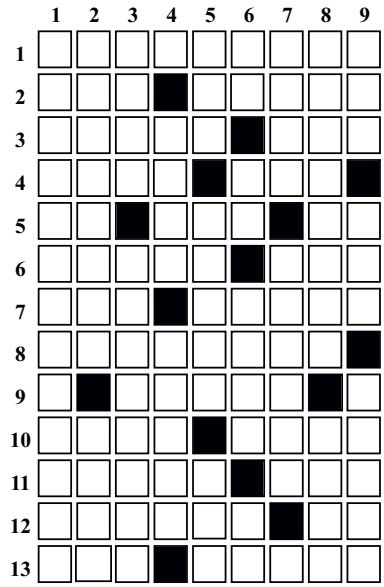


Verser 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, saler, poivrer et mélanger.
Préchauffer le four th 6 (180°C).
Couper les feuilles de pâte Filo en 4 pour former 4 lanières (soit 12 lanières ici), les superposer 2 par 2 (soit 6 bandes), garnir un bord d'une cuillère à soupe du mélange et plier comme indiqué ci-dessus.
Placer les triangles sur un tapis en silicone ou sur une grille de four recouverte de papier sulfurisé. Badigeonner le dessus des triangles de beurre fondu.
Enfourner pour 15 min ou jusqu'à ce qu'ils dorent.

Mots fléchés n° 1466



Mots croisés 9/13 n° 1466



Horizontalement

1. Cauteleuses – 2. Plus qu'un camarade – Ecrivain français – 3. Pas rapide – Précède oméga – 4. Imploré – Vêtement féminin – 5. Divinité rayonnante – Spinnaker – Elle s'exprime en bulles – 6. Doux – Extrait d'écorce – 7. Boss – Surprenants – 8. Répugner – 9. Pareille – 10. Triste spectacle – Adjectif numéral – 11. Abrasif – Esprit ou chevalier – 12. Marquant – Toile – 13. Passas sous silence – Esses.

Verticalement

1. Salement – 2. Pierre verte – Volatile d'Australie – 3. Arrivé à terme – Petits de la brebis – 4. Examen – Espace piétonnier – 5. Fardeau de plus en plus pesant – Troua – Nourrice divine – 6. Dans une double négation – Préfixe multiplicateur – Mot sur la ligne – Pronom – 7. Plan – Ecrivain anglais – 8. Embourber – Territoire – 9. Réfléchi – Fus redevable – Etoile du Berger.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1465

Horizontalement

CONNERIE
API – TANT
GAVA – MOU
OCELLE – I
TILLONS –
TAUREAU
SE – RIENS
U – TES – CA
FOUS – SEN
FUT – FART
IR – CARRE
TSAR – SES

Verticalement

CAGOT – SUFFIT
OPACITE – OURS
NIVELA – TUT – A
N – ALLURES – CR
ET – LORIS – FA –
RAMENEE – SARS
INO – SANCERRE
ETUI – USANTES

SOLUTION N° 1465

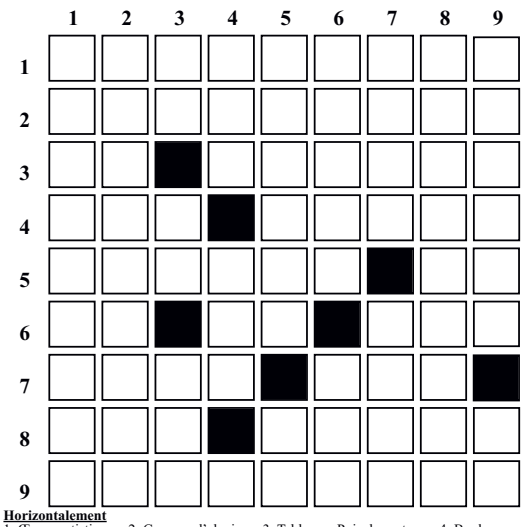
Horizontalement

REGROUPER
ETA – USAGE
PANAS – ROC
RU – PERI – R
EXIL – ITOU
S – CASSER –
EDITES – GR
NU – INOUIE
TON – ALLES
A – OCTET – T
NUEE – RIVE
TRUCS – MIE
SEDITIONS

Verticalement

REPRESENTANTS
ETAUX – DUO – URE
GAN – ICI – NŒUD
R – APLATI – CECI
OUSE – SENAT – ST
US – RISSOLER – I
PARITE – ULTIMO
EGO – ORGIE – VIN
RECRU – RESTEES

Mots croisés 9/9 n° 1466



Horizontalement

1. Œuvre artistique – 2. Groupes d'alevins – 3. Tableau – Pois de senteur – 4. Bugle – Fixa solidement – 5. Arbres – Rapport de cercle – 6. Lettres de transit – Problème – Ville du Maroc – 7. Poids à jeter – Cloison – 8. Elle coule de source – Manquée – 9. Ornées.

Verticalement

1. Réduire à rien – 2. Scout – 3. Parcouru – Petit lien – Cardinal – 4. Espace de dunes – Il suit la tétée – 5. Elles se font sur le tas – Sur une borne – 6. Palmeraie – Il porte les voiles – 7. Troisième glaciation – Malin – 8. Inattendue – 9. Tentatives – Suit le docteur.

SOLUTION N° 1465

Horizontalement

CAPESIENS
AVATAR – ET
ROTA – EGEE
AU – LESA – R
CASER – LIN
O – AERA – FA
LOT – EMS – L
EPIA – EOLE
RESSENTIS

Verticalement

CARACOLER
AVOUA – OPE
PAT – SATIS
ETALEE – AS
SA – ERRE – E
IRES – AMEN
E – GAL – SOT
NEE – IF – LI
STERNALES

SODUKU 195

Pour jouer au Soduku

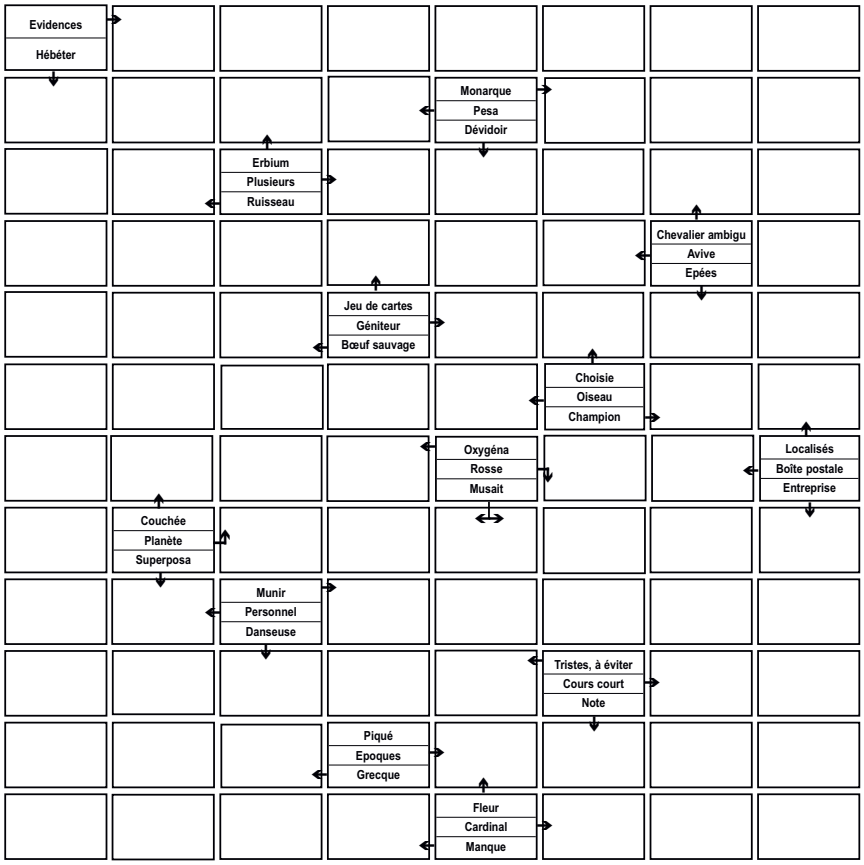
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9		4			5	2	
8					6	1		9
				8	9			
		6					3	1
1				9				2
2	5			1		9		
			7	4				
4		2	9					5
	1	9			5		6	

SOLUTIONS

6	4	5	1	8	7	9	3	2
8	2	9	3	6	4	7	5	1
7	1	3	2	5	9	4	8	6
9	3	4	8	7	1	2	6	5
5	8	1	6	4	2	3	7	9
2	7	6	5	9	3	1	4	8
4	6	2	9	3	5	8	1	7
3	9	8	7	1	6	5	2	4
1	5	7	4	2	8	6	9	3

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

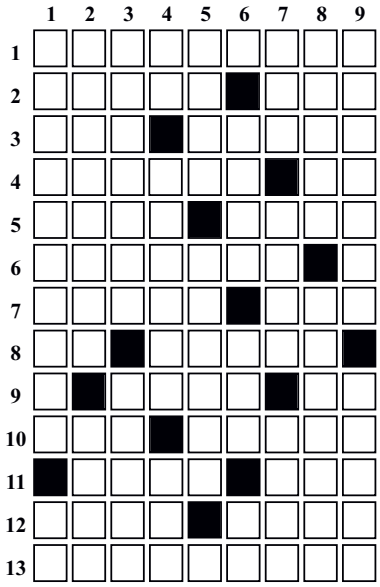
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

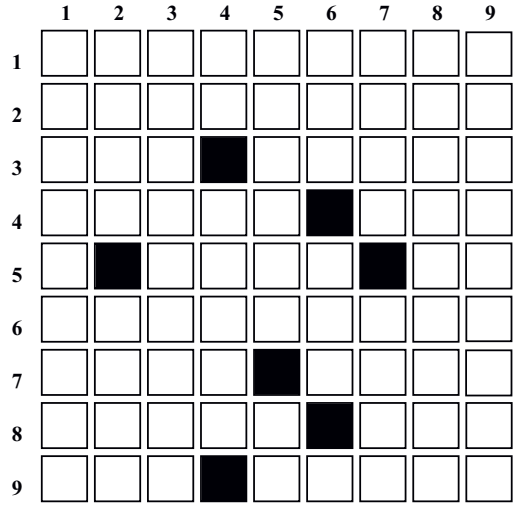
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

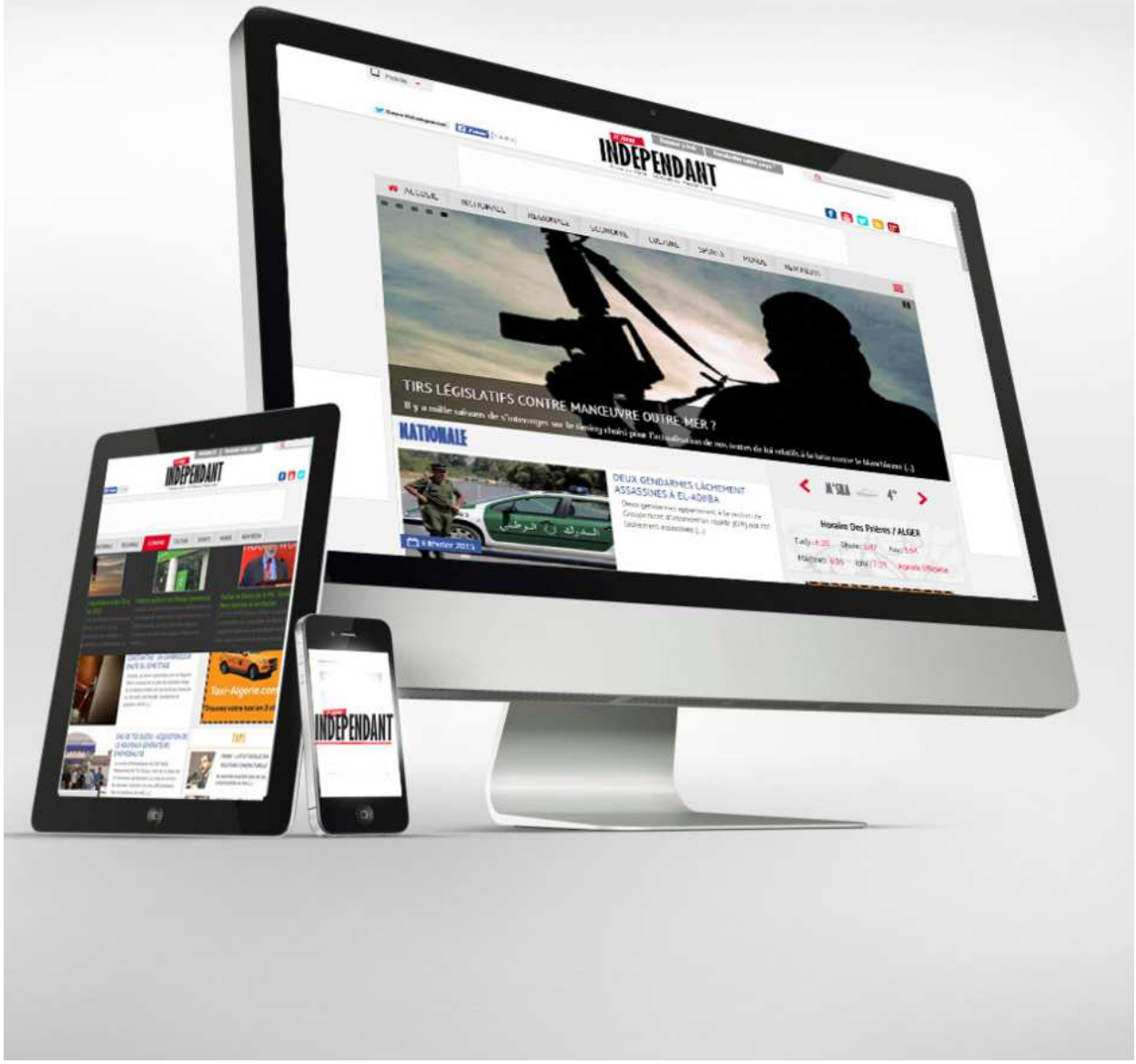
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Esprits criminels



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2005) - 13 saisons / 262 épisodes

La BAU se mobilise pour retrouver le sniper qui a blessé la compagne de Morgan. Hotchner demande à Derek de se tenir à l'écart de l'enquête ce qui le rend hors de lui. L'équipe est persuadée que cette tentative de meurtre est liée au groupe de tueurs Dirty Dozen. Une impression confirmée lorsque Garcia aperçoit Chazz Montolo, le père de Giuseppe, sur une vidéo de surveillance de l'hôpital.

20.55 : Chefs



SÉRIE CULINAIRE - France (2014) - 3 saisons / 12 épisodes

Tandis que Romain savoure sa première étoile à la tête de la brigade du Paris, le Chef se livre depuis plusieurs mois à d'étranges défis culinaires dans un tripot clandestin. Mais le retour du redoutable Edouard, bien décidé à devenir le mentor de Romain, change la donne. Le Chef l'apprend et met son fils en garde contre Edouard, qui prend toute la place et n'aide jamais les autres.

20.55 : Des racines et des ailes



MAGAZINE DE REPORTAGES - 1 saison / 182 épisodes

Depuis Concarneau, au sud de la Bretagne, la journaliste invite à un voyage du Finistère à l'Irlande. Le goût du Finistère. Découverte des différents visages de la région, des Abers _ véritables fjords à la bretonne _ à la station balnéaire de Bénodet, en passant par la cité marchande de Roscoff, le parc naturel marin de la mer d'Iroise ou la «cité des peintres» de Pont-Aven • Terre d'Irlande, terre de légendes. Cap sur cette île où les légendes se mêlent à l'Histoire...

21.00 : Le meilleur pâtissier



JEU - 3 saisons / 17 épisodes

Au programme de l'épreuve du classique revisité, Cyril Lignac propose aux sept pâtissiers encore en compétition de réaliser un succès, dessert comprenant un biscuit amande-noisette et une généreuse crème pralinée. Mercotte demande ensuite aux participants de préparer un mimosa. Adoré des Italiens, ce gâteau, composé de couches successives de pain de Gênes et de crème mascarpone, est entièrement recouvert de biscuit jaune mimosa.

21.00 : ARSENAL (GBR) / PARIS-SG (FRA)



Football / Ligue des champions

Déjà qualifiés pour les huitièmes de finale, les Gunners et les Parisiens s'affrontent, ce soir, pour décrocher la première place de la poule. Après avoir ramené le point du match nul, au match aller, au Parc des Princes (1-1), en septembre dernier, Olivier Giroud et les Londoniens partent légèrement favoris de cette rencontre devant leur public de l'Emirates Stadium. Les champions de France emmenés par Edinson Cavani et Di Maria devront livrer une prestation de très haut niveau .

21.00 : La France et l'espace : 50 ans de conquête



SCIENCES ET TECHNIQUE - France (2015)

Le 26 novembre 1965, la fusée Diamant met en orbite le premier satellite expérimental français, « Astérix ». Une prouesse qui marque le début de la conquête spatiale française. Témoignages des acteurs de cette formidable épopée. Dès lors, le pays connaît de nombreux succès qui, dans les années 1970, lui donnent la légitimité pour devenir le moteur, au sein de l'Europe, d'un projet de lanceur de satellites : « Ariane ».

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:38	05:42	05:57	05:43	06:03	06:08	06:11
Dohr	12:16	12:21	12:35	12:26	12:42	12:47	12:50
Açr	14:56	15:02	15:15	15:16	15:23	15:29	15:32
Maghrib	17:20	17:26	17:40	17:41	17:48	17:53	17:57
Icha	18:43	18:49	19:02	18:59	19:10	19:15	19:18

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5633 – MERCREDI 23 SAFAR 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	11°
Oran	18°	11°
Constantine	22°	8°
Ouargla	29°	12°

HOMMAGE DES ÉDITIONS ANEP À FELIX COLOZZI

Un nom à inscrire au panthéon de l'Algérie reconnaissante

Les éditions poursuivent, à la librairie Chaïb-Dzaïr, avec l'animation de Sid-Ali Sekhri, leur hommage aux glorieuses pages d'histoire qui ont marqué la révolution de Novembre. En ce début de semaine, il a été axé sur le parcours héroïque de Felix Colozzi, un Algérien d'origine européenne qui a milité toute sa vie pour que l'Algérie se débarrasse du joug colonial et retrouve sa souveraineté.



Felix Colozzi est l'exemple même du militant intègre, animé par ses qualités : la sincérité, le devoir de justice, la générosité, le patriotisme ainsi que son profond attachement au sol qui l'a vu naître. La terre de sa naissance, c'est l'Algérie dont le peuple a été victime de la violence et de la persécution du colonialisme français.

Cette injustice, Felix Colozzi ne pouvait l'admettre. Pourtant, il était d'origine européenne et pouvait se comporter comme la majorité de ses compatriotes que le colonialisme a acquis à ses vues. Avec un courage digne d'admiration, il ne l'a pas fait, obéissant seulement à ses principes moraux. Sa ligne de conduite méritoire allait à l'encontre et était même en totale contradiction avec les membres de sa propre famille, qui exigeaient que l'Algérie reste éternellement sous le joug colonial. Il fallait encore une fois bien du courage et de la hardiesse à Felix Colozzi pour rompre ses liens familiaux et passer à la lutte armée avec les moudjahiddine.

Il faisait partie du groupe de combat de Yveton et aurait pu être condamné à mort et être exécuté comme lui. Il a échappé à cette terrible sentence. Arrêté, il a passé des années en prison en Algérie puis en France, jusqu'à la veille de l'indépendance. De ces années de militantisme, de patriotisme et d'emprisonnement dans les geôles coloniales, il a publié un livre ayant pour titre «Mémoires de prison». Dans un style simple, naturel et profondément émouvant, ce patriote, dont le nom doit être inscrit au panthéon de l'Algérie reconnaissante, raconte, en tant que témoin, les exactions horribles commises par le colonialisme contre le peuple algérien.

Il réaffirme la noblesse de son itinéraire de combattant pour la libération de l'Algérie du joug colonial et de son oppression, mettant en avant que cette action de toute une vie n'a été pour lui qu'un devoir, une mission à accomplir, rien de plus, sans attendre de récompense.

D'ailleurs, il se sent gêné par les hommages méritoires qui lui sont rendus régulièrement. Il est fier et hautement honoré d'avoir contribué, sous l'impulsion de valeurs universelles, à la victoire de l'Algérie.

Les éditions ANEP continuent le cycle des hauts faits de la révolution de Novembre avec, ce mardi, la présentation du film de Lotfi Cheriet sur la bataille de Souk Ahras.

Kamel Cheriti

Djezzy étend son réseau 4G à 13 autres wilayas

DJEZZY, leader des technologies de communications mobiles, a le plaisir d'annoncer l'extension de son réseau 4G à 13 autres wilayas à partir du 23 novembre 2016 conformément à ses engagements pris le 1er octobre de construire le plus grand réseau aux plus hauts standards internationaux en Algérie. Avec cette extension, Djezzy totalise 16 wilayas couvertes par la 4G: il s'agit d'Alger, Ain Defla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Boumerdes, El Oued, Mostaganem, Oran, Skikda, Tizi Ouzou, Tlemcen, Blida, Batna, Sétif, Constantine et Djelfa. Djezzy est fière d'offrir une couverture, aux normes mondiales, avant fin 2016 en réalisant le plus grand nombre de sites radio qui garantissent une performance et une qualité de réseau pour le plus grand plaisir des consommateurs de la data en Algérie. En tant qu'entreprise Algérienne détenue à 51% par le FNI, Djezzy inscrit son programme de développement dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant à créer un écosystème numérique et une économie digitale. Dans ce cadre, Djezzy poursuit un ambitieux plan d'investissement afin de maintenir la qualité de la connexion à très haut débit en réalisant aussila pose de la fibre optique sur près de 3000 kms. Membre du groupe VimpelComqui opère sur les marchés les plus dynamiques du monde, Djezzy bénéficie du leadership numérique mondial du groupe qu'il transpose sur le marché Algérien à travers les nouvelles offres commerciales lancées sur le marchénotamment avec le retour de « Djezzy Carte « depuis le 19 octobre dernier. C'est donc une panoplie d'opportunités qui est offerte aux clients qui sont au centre de la stratégie de Djezzy, l'operateur numérique de référence.

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'OPÉRATEUR MOBILE

Ahmed Choudar nouveau P-DG de Mobilis

MOHAMED HABIB, directeur général par intérim de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, a été limogé par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information, Houda Imane Faraoun, et remplacé par le désormais ex-directeur général adjoint d'Algérie Télécom Ahmed Choudar.

C'est lors d'un conseil d'administration mouvementé d'Algérie Télécom, qui a vu la confirmation de Tayeb Kebbal dans son poste de P-DG du groupe, qu'Ahmed Choudar proposé par la ministre des PTIC madame Faraoun, a été nommé nouveau P-DG de Mobilis remplaçant ainsi Mohamed Habib à la tête de l'opérateur mobile national.

Le nouveau patron de Mobilis Ahmed Choudar a occupé plusieurs postes importants dans le secteur des assurances notamment, diplômé de l'ENA il s'est spécialisé en audit de contrôle de gestion, et il est détenteur d'un 3e cycle professionnel décroché à Tunis. Ancien directeur général d'Alliance Assurance, puis de la Trust Bank, il a occupé le poste de directeur général adjoint d'Algérie Télécom durant les cinq derniers mois.

De son coté Tayeb Kebbal, PDG par intérim d'Algérie Télécom depuis le 8 juin 2016, a été confirmé dans ses fonctions hier, il avait préalablement été président du Comité d'audit de l'entreprise et inspecteur général au niveau du ministère des PTIC. Anouar Benabdelhouahed ancien cadre chez Alliances assurances a été lui désigné en tant que président directeur général d'Algérie Telecom Satellite.

Par le biais de ces changements Algérie Télécom, compte mettre en place une nouvelle stratégie visant à améliorer le management et la rentabilité des entreprises à travers le perfectionnement des processus internes de gestion et la mobilisation des employés pour l'atteinte des objectifs tracés par le gouvernement.

N. M.

MÉTÉO ALGÉRIE ÉMET UN BMS

Des vents forts sur plusieurs wilayas du pays

DES VENTS forts de 60 à 70 km/h ont déjà commencé à souffler sur plusieurs wilayas du pays depuis hier et se poursuivront aujourd'hui, selon un bulletin météo spécial (BMS) de l'Office national de météorologie rendu public hier. Ces vents forts sont parfois sous forme de rafales, ce qui appelle les citoyens à une certaine vigilance et à prendre leurs précautions. «Des vents forts de l'ordre de 60 à 70 km/h souffleront, parfois sous forme de rafales, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 km/h, avec réduction de la visibilité sur les régions sahariennes», a précisé l'Office national de météorologie. Le bulletin météo spécial émis concerne les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane, Tiaret, Nâama et El Bayadh. Il concerne également Chlef, Tipasa, Aïn Defla, Médéa, Blida, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou et Bouira, avec une validité ayant débuté hier vers midi et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui après-midi vers 15 h. D'autres wilayas sont concernées, à savoir Tindouf, Béchar, Adrar, Ghardaïa, Laghouat et Djelfa, avec une validité ayant débuté hier à 15 h et se poursuivant jusqu'à aujourd'hui à la même heure.

S. T.